

Auto-Support et prévention du VIH parmi les Usagers de Drogues



11 Questions politiques...

LA CHASSE AU DRAGON

CANNES 27/28/29/30 SEPTEMBRE 1995**SAINT-TROPEZ 30 SEPTEMBRE/1ER OCTOBRE 1995**

Le Deuxième Colloque Européen Toxicomanies-Hépatites-Sida (THS 2) aura lieu au Palais des Festivals de Cannes, puis à Saint-Tropez, du 27 Septembre au 1er Octobre 1995. Ce Colloque est la suite du Premier Colloque Européen Toxicomanie-Hépatites-Sida qui s'est déroulé à Saint-Tropez en 1993 ; il a contribué à faire progresser la réflexion et l'action face à des pathologies trop souvent considérées comme marginales.

Le Colloque THS 2 sera d'abord un colloque scientifique auquel participeront des spécialistes internationaux. Il s'agira aussi d'un lieu de formation pratique et continue pour les membres du personnel de santé et des collectivités.

Ce sera également un lieu de réflexion socio-politique et culturel où les résistances institutionnelles et idéologiques à la prise en charge des THS seront analysées. Les problèmes sociaux, comme la précarité et les difficultés du monde du travail, font partie de la problématique des THS ; ils seront à leur place dans les réflexions proposées aux participants. THS 2 est largement ouvert à tous.

Le Colloque THS 2 étudiera les problèmes d'ensemble de la prévention et du traitement des toxicomanies, des hépatites et du sida. Il sera également le cadre de la Deuxième Conférence Européenne sur la Méthadone, qui étudiera le rôle des médicaments de substitution dans le traitement de la toxicomanie et dans la prévention des hépatites et du sida. La Première Conférence Européenne Parentalité-Usage de Drogues, qui se déroulera en même temps, sera consacrée à la prise en charge des usagers de drogues qui ont des enfants. Enfin, les Journées Méditerranéennes 1995 s'intéresseront aux spécificités méditerranéennes de l'épidémie et du traitement des THS.

L'objectif global du Colloque THS 2 est la réduction de l'exclusion, de la souffrance et de la maladie. Le Colloque est placé sous le haut patronage du Ministre de la Santé, Elisabeth Hubert, ainsi que de ses deux prédécesseurs Philippe Douste-Blazy et Bernard Kouchner. Le Colloque a pu être ainsi organisé grâce au soutien de la Municipalité de Cannes, d'organismes publics et privés et de nombreuses associations.

Le Directeur Général du Colloque est le Docteur Jean-Marie GUFFENS.

Renseignements et inscriptions : Secrétariat Général du Colloque THS 2, Le Vieux Mûrier, Route de Tahiti, 83990 Saint-Tropez, France.

Tél. : (16) 94 97 52 52 - Fax : (16) 94 97 75 80.

Pendant le Colloque : Cannes - Tél. : (16) 93 39 01 01 - Fax : (16) 93 99 37 34 / Saint-Tropez : Tél. : (16) 94 97 80 72 / 73

PROGRAMME Palais des Festivals : Cannes**27 Septembre 1995**

09h00 Accueil
09h30 Modules de Formation Continue et Pratique
17h00 Séance Inaugurale
18h30 Conférence Inaugurale (Professeur F.DAGOGNET)

28 Septembre 1995

09h30 Conférences : Hépatites- Sida
13h15 Conférence Buprénorphine
14h30 Ateliers : Hépatites, Sida, Société, Réduction des Risques (aspects sanitaires), Méthadone, Parentalité-Usage de Drogues, Méditerranée.

29 Septembre 1995

09h30 Conférences : Méthadone - Parentalité-Usage de Drogues
13h30 Ateliers : Hépatites, Sida, Psychiatrie, Pratiques Communautaires, Nouveaux Usages, Réduction des Risques (aspects pratiques et juridiques), Prisons, Méthadone, Parentalité-Usage de Drogues, Méditerranée.

30 Septembre 1995

09h00 Conférences : Epidémiologie - Recherche
11h30 Synthèses pour une Charte Cannes - Saint Tropez 95

PROGRAMME Salle Jean-Despas : Saint-Tropez**30 Septembre 1995**

16h00 Conférences : Problèmes de Société et THS
17h00 Table Ronde : Les Villes et la Réduction des Risques

1er Octobre 1995

09h30 Cinq minutes pour conclure : synthèses des thèmes abordés
11h00 Conférences : Epidémiologie, Philosophie, Associations
14h30 Conférences et Table Ronde : Médecine, Philosophie, Sociologie, Religions
17h00 Clôture

Pour renseignements et inscriptions : Dr. J.M. GUFFENS, Directeur Général, Le Vieux Mûrier, Route de Tahiti 83990 Saint-Tropez
Tél. : (16) 94 97 52 52 / Fax : (16) 94 97 75 80.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION RESERVE AUX MEMBRES ET AUX SYMPATHISANTS D'ASUD ET DE "LIMITER LA CASSE"

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Numéro de Téléphone _____

Membre de _____

Droit de Participation de 200 Frs

A envoyer par chèque au : **Secrétariat Général THS 2 Colloque 95 - Le Vieux Mûrier, Route de Tahiti - 83990 SAINT TROPEZ****En cas de difficultés financières, contactez le Dr. J.M. GUFFENS, Directeur Général, au téléphone (16) 94.97.09.56 ou par lettre à l'adresse ci-dessus.**



ASUD Journal est une publication entièrement conçue, réalisée et distribuée par des usagers et ex-usagers de drogues, pour les usagers de drogues (... et tous ceux que ça intéresse...).

Editorial

En ce printemps 95, un événement exceptionnel s'est produit. Rassurez vous, nous ne faisons pas allusion à l'élection de M.Chirac, qui n'améliora malheureusement pas le dur quotidien des usagers de drogues. Mais, le 4 avril, pour la première fois en France (dans le monde?) de "vulgaires toxicos" touchés par le sida, ont, avec l'appui d'ASUD, déposé plainte contre les puissants qui nous gouvernent (dont notre nouveau Président !) pour avoir retardé la mise en vente libre des seringues. Bilan de l'embrouille : plus de 16 000 personnes contaminées par le vih ! L'affaire semble ultra-sensible si l'on en juge par le black-out quasi général de la presse sur cette information. Quant aux associations impliquées dans la lutte contre le sida et la toxicomanie, elles observent un prudent silence radio.

Mais pourquoi donc ont-ils tous la trouille ?

Le rapport Henrion a enfin été rendu public. rien de révolutionnaire dans ses conclusions (voir p17). Enfin si quand même puisque qu'a neuf voix contre huit, les membres de la commission se sont prononcés pour la dépénalisation du cannabis. Le gouvernement a immédiatement déclaré que la majorité était trop courte, une dépénalisation était hors de question.

Imaginez que l'on annule l'élection de M. Chirac sous prétexte qu'il n'a que deux pour cent de voix d'avance !

A part ça, la politique française de réduction des risques - version hyper super light - continue avec l'arrivée de l'AMM méthadone et un décret autorisant les associations à distribuer les seringues.

Pour ce numéro neuf nous sommes heureux de saluer les créations d'ASUD Nantes et d'ASUD Le Mans. Bienvenue au club! L'équipe d'ASUD.

"Il faut une certaine naïveté pour imaginer que les toxicomanes soient accessibles aux règles d'hygiène qu'on voudrait leur faire observer". Charles pasqua

ASUD Journal
23 rue de Chateau - Landon 75010 Paris
Tél : 53 26 26 53
Fax : 53 26 26 56

Directeur de la publication. J.R Dard
Couverture, illustrations. P Ouin
PAO. E. Morvan

Ont participé à ce numéro.
Lucette, Catherine, Françoise, Marie, Emmanuelle,
Pascale, Estelle, Esther, Corinne, Jl Air, Manu,
Momo, Alain, David, Olivier, Jimmy, Etienne, Bertrand,
Rémi, Clive, Karim, Didier, Pierre, Ogé, Georges-
Antoine, Fabrice, Henri, Livio, Arnaud, J. Paul,
J. François, Pierre, Bloodi, Mehdi, Ouin Ouin ...

N°ISSN : 1241 - 431X
Commission paritaire : en cours
dépot légal : à parution
Tirage : 15 000 ex

Imprimerie : SIB
62205 Boulogne sur mer

Sommaire



4

Reduction des risques
Chassez le dragon



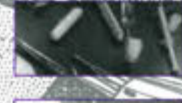
8

Election présidentielle :
Questions... réponses ?!



20

Social
L'aide juridique



21

Hépatite «C»
Un seul shoot suffit !



34

Notre Culture
Spécial «A lire»



36

Adresses
Utiles

Réduction des risques

Les deux tiers des usagers d'héroïne dans le monde entier évitent les injections en fumant leur dope sur une feuille d'aluminium : «chasser le dragon». Pourtant cette technique reste très peu connue en France.

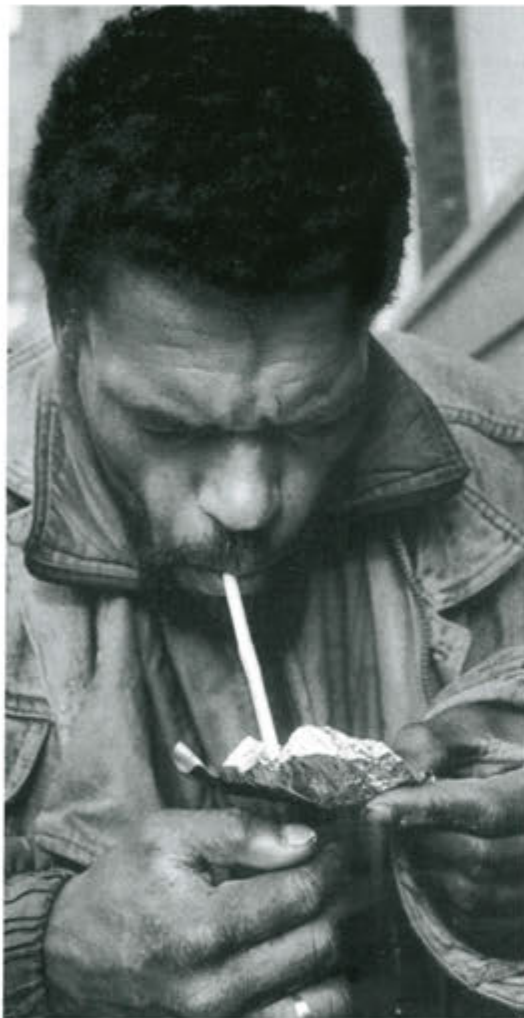
Est-ce que la feuille d'aluminium dégage des fumées nocives ? Qu'est-ce qui se passe quand la came est coupée avec un autre produit ? Combien de came perdez-vous lorsque vous chassez le dragon ? Comme d'habitude les hollandais se sont intéressés les premiers à ces questions fondamentales dans la vie des usagers. Voici les opinions de fumeurs, d'un médecin et d'un scientifique.

Ces derniers temps, on entend de plus en plus souvent parler d'une nouvelle manière de consommer l'héro : l'inhalation appelée "chasse au dragon".

En Hollande, patrie de la réduction des risques, la majorité des usagers consomment leur dope de cette manière. Dans le nord de la France, cette technique commence à s'implanter. "Chasser le dragon" a l'avantage d'éviter l'injection et donc tous les risques d'infection (sida, hépatites, septicémie, etc...) qui en découlent.

De plus, si cette manière de consommer peut aussi conduire à la dépendance, le risque d'overdose est quasiment nul!

La "chasse au dragon" semble donc être une excellente alternative de réduction des risques. Pour en savoir plus, nous vous proposons la traduction d'un très bon article paru dans le magazine hollandais Mainline.



Carlos chasse le dragon depuis qu'il a commencé la came, il y a 15 ans. "Je venais du Surinam et je me suis installé chez ma tante. Je passais beaucoup de temps avec mes deux cousins. On fumait de l'herbe et on traînait dans la rue. Un de mes deux cousins avait une Chevrolet métallisée en parfait état. C'était les beaux jours, man ! Toute la came qu'on voulait, les jolies filles et les soirées dans les boîtes. Mes deux cousins étaient déjà usagers alors je leur ai demandé une fois si je pouvais aussi essayer.

Je n'ai jamais pris l'héro autrement qu'en la fumant, au début dans des cigarettes, puis dans des feuilles. Il n'y a pas beaucoup de gens du Surinam qui se shootent. J'en connais que quelques-uns. C'est plus courant avec les jeunes hollandais qui commencent souvent avec la seringue".

Joop a commencé avec la seringue. "J'avais 16 ans quand j'ai fait mon premier shoot. Après deux semaines,

Ce phénomène a démarré à Hong Kong au début des années 50. C'était connu sous le nom de "chui lung" ce qui signifie chasser le dragon parce que la fumée en tire-bouchon ressemble à une queue de dragon. Les fumées sont avalées à l'aide d'un petit tube.

En Hollande, fumer l'héroïne a commencé à devenir populaire seulement au milieu des années 70, lorsque l'héroïne venait principalement de Chine. C'est pourquoi chasser le dragon est appelé "chinezzen" en Hollande. Au moins deux tiers des usagers d'héroïne à Amsterdam consomment la dope de cette manière.

je pouvais le faire sans aide. Je ne pensais pas à fumer l'héro. Je ne fumais même pas de cigarettes. Je n'ai commencé à le faire que quelques années plus tard. "Depuis 10 ans Joop se shoot. D'abord seulement l'héroïne puis des mélanges avec de la coke. Il y a un an, il a arrêté de se shooter et a commencé à chasser le dragon. "C'est à cause de mes veines, tu vois. Dès le départ je n'avais pas de bonnes veines. Mais à la fin elles étaient toutes complètement nikées!. Je pissais toujours le sang et bien sûr je continuais parce que tu veux ta dose, peu importe les dégâts ! J'ai d'abord arrêté la coke parce que je perdais complètement le contrôle. Quelques mois plus tard, j'ai arrêté de fixer. Je ne

Chassez le dragon

De 0 à 600° centigrades en 2 secondes



m'étais pas senti aussi bien depuis des années. Chasser le dragon me convient mieux, c'est meilleur pour ma santé.

Un filtre en plus

Chasser le dragon est moins dangereux pour la santé que se shooter. Quand vous shootez, tout va directement dans le sang : pas seulement l'héroïne, mais aussi tout ce qui a servi à la couper, ainsi que d'autres substances. Utiliser un coton peut vous apporter une certaine protection contre ces saloperies, mais il y en a toujours un peu qui passe à travers l'aiguille et va directement dans votre sang, notamment tout ce qui est soluble ou extrêmement petit comme les bactéries par exemple. C'est cette merde et les bactéries qui passent lors du shoot qui causent tous les problèmes que rencontrent les toxicos : abcès, poussières, fièvres, tremblements, scepticismes. Chasser le dragon signifie qu'aucune substance ne peut passer directement dans le sang. Vous avez un filtre de plus : les poumons. La fumée d'héroïne absorbée passe dans les poumons avec l'air. Les vaisseaux sanguins des poumons absorbent ensuite l'héroïne. C'est seulement à ce moment qu'elle passe dans le sang. Beaucoup de gens demandent : même si toutes ces substances toxiques n'entrent pas directement dans mon sang, ne sont-elles pas tout aussi dommageables pour mes poumons ?

"Je n'ai jamais rencontré de problèmes de poumons qui étaient seulement dus à l'héroïne fumée" nous explique le docteur Krish Kanhai. Ce médecin a travaillé pendant 8 ans comme spécialiste des problèmes liés à l'usage des drogues pour le ministère de la Santé Hollandais, il a donc une bonne connaissance des risques liés à l'inhalation d'héroïne. "Comprenez-moi bien, ce n'est pas sain : fumer est toujours mauvais pour la santé, que ce soit du tabac, de la marijuana de la cocaïne ou de l'héroïne". Le Dr Kanhai planque son paquet de cigarettes

et continue ses explications : la fumée et certaines substances présentes dans la drogue peuvent entraîner une contraction des bronches. Celles-ci peuvent aussi être irritées. Tout cela peut entraîner des problèmes de bronches. L'héroïne supprime les sensations de gêne dans la gorge, ce qui n'empêche pas les maladies de se développer mais retarde leur diagnostic. Cela peut conduire à une pneumonie. Mais ce n'est pas quelque chose que

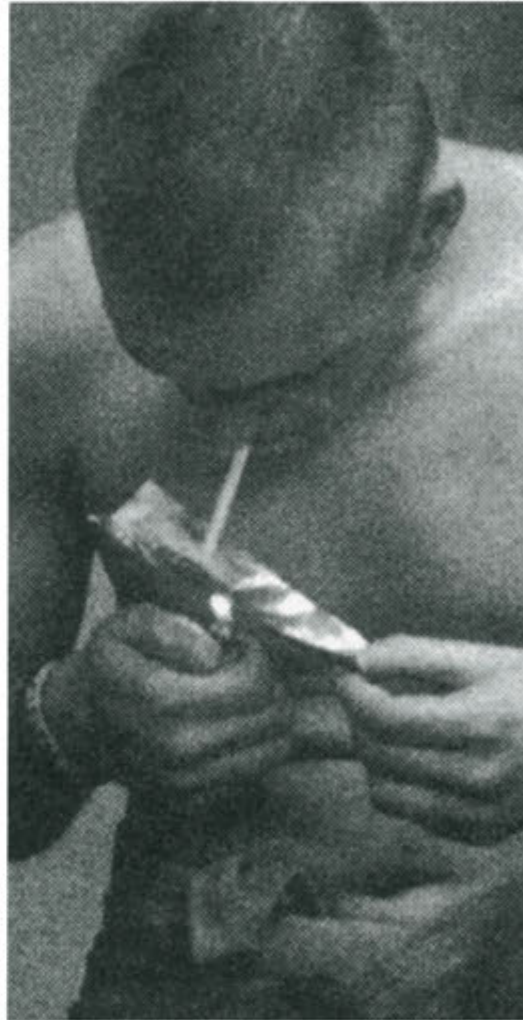
vous attrapez facilement, sauf si vous avez une santé fragile, si vous dormez dehors dans le froid ou si vous ne vous soignez pas correctement. Tout cela n'est pas dû à la chasse au dragon mais à ces raisons."

Par contre attention à celui qui a déjà eu des problèmes de poumons. "Chasser le dragon peut être dangereux pour quelqu'un qui a des problèmes d'asthme. Cela peut alors produire une attaque sévère. "Je connais deux junkies qui sont morts étouffés de cette façon". Mais en général le Dr Kanhai ne considère pas la chasse au dragon comme un grave danger pour la santé : "de toutes façons, c'est plus sûr que de se shooter."

Le chocolat blanc

La feuille d'aluminium est, pour quelqu'un qui fume, la même chose que la pompe pour quelqu'un qui shoote. C'est simplement beaucoup plus simple. Une seringue doit provenir d'un emballage stérile, être de

bonne qualité, avoir une aiguille solide et fine. Avec la feuille d'alu, il n'est pas nécessaire d'être si exigeant, il suffit que la feuille soit en métal et puisse être correctement et graduellement chauffée. En pratique, le mieux est un rouleau d'aluminium de cuisine. Plus il est fin, mieux c'est. "Quand je n'ai pas de feuille d'aluminium", dit Carlos, "je l'achète dans la rue à des petits vendeurs ou à un marchand de poisson. Et parfois, j'achète du chocolat. Des tablettes de chocolat ont aussi de bons emballages en feuille d'argent. Le chocolat blanc Galak sans grains de riz, par exemple. C'est pourquoi dans les lieux où les gens chassent le dragon, il y a souvent des barres de chocolat dispersées autour. Si je n'ai



rien d'autre, j'utilise parfois la feuille métallique des paquets de cigarettes. D'abord, il faut chauffer pour enlever le papier et la feuille devient très fine. Elle risque de se percer très vite, mais quand on ne peut pas faire autrement, ça fait l'affaire."

Tout d'abord, la feuille d'aluminium est rendue complètement lisse, par exemple avec une feuille de papier toilette. Alors la dope peut être déposée sur la feuille. Certaines personnes chauffent la feuille un petit peu avant de mettre l'héroïne dedans, afin de consumer la fine couche de plastique qui recouvre l'aluminium. Le plastique est là afin d'éviter que la feuille ne s'oxyde et pour permettre de la dérouler plus facilement. Lors de l'utilisation domestique habituelle, il n'y a pas de problème avec le plastique, mais inhaler du plastique brûlé est plutôt mauvais pour la santé. "Bien sûr, fumer du plastique est nocif", dit le docteur Kanhai. Le même problème se pose avec les feuilles d'aluminium qui ont brûlé parce qu'elles ont été chauffées trop longtemps, il est préférable d'enlever d'abord le plastique en chauffant".

Un goût de tombeau

Chasser le dragon présente un autre avantage. Les personnes qui chassent le dragon peuvent plus facilement se rendre compte de la qualité de leur dope.

Joop : "quand tu chasses le dragon, tu peux d'abord essayer un petit peu et goûter pour vérifier que tu as de la bonne qualité. Quand tu te shootes, c'est différent. Tu dissous la dope et tu te fixes toute la dope d'un seul coup."

La dope (la marron) de bonne qualité fond quand tu la chauffes, se transforme en une huile légèrement brune et peut se répandre facilement sur la feuille.

Carlos : "Si ça laisse une traînée de petits points noirs alors c'est OK".

Quand la goutte se refroidit, elle se transforme en une espèce de résine. La résine doit être

de dure comme du verre et transparente". Un autre bon truc est de prendre une goutte de résine de la feuille et de la regarder à la lumière. Si il est facile de la prendre sans qu'elle se désagrège et si on ne voit pas d'impuretés, alors c'est que la dope est bonne. "Vous pouvez aussi juger la qualité de la dope au goût quand vous la fumez". Certaines personnes disent que c'est un goût qui est amer et acide en même temps, d'autres personnes disent que ça a le goût de mastic. Je pense que ça a un goût déplaisant, un goût de tombeau, mais au moins c'est un goût que vous pouvez reconnaître entre mille", dit Carlos. "Mais, comme toujours, le meilleur test est de voir si vous êtes défoncé ou pas. Et vous pouvez vous en rendre compte dès les premières bouffées. Si vous ne sentez rien, alors c'est de la daube."

L'habileté

Toutes les variétés d'héroïne ne sont pas bonnes pour chasser le dragon. Vous pourriez penser que l'héroïne chinoise d'extrême orient est la meilleure pour fumer, à cause du nom et parce que l'héroïne chinoise dominait le marché quand la chasse au dragon est devenue populaire. Mais il se trouve en fait que l'héroïne "brune" de pays comme le Pakistan et l'Afghanistan est préférable. Ce genre d'héroïne est préparée d'une manière dif-

férente de la chinoise. Pour la fixer, il faut la dissoudre avec du citron ou de l'acide ascorbique, alors que vous pouvez la fumer sans préparation.

M. H. Hauser du laboratoire de chimie légale de Rijswijk en est arrivé aux mêmes conclusions. Il a fait des recherches sur la chasse au dragon. Il a placé différentes variétés d'héroïne pure et d'héroïne coupée avec d'autres produits sur des feuilles métalliques et a chauffé les échantillons avec un briquet. En deux

secondes la température est montée à 600° centigrades. M. Hauser a recueilli les fumées et recherché quelle quantité



d'héroïne était contenue dans chaque échantillon. Le pourcentage d'héroïne dans la fumée dépend principalement de l'origine de la dope : il y a jusqu'à trois fois plus d'héroïne dans les fumées d'héroïne turque que dans les fumées de l'héroïne chinoise. Les produits avec lesquels la dope était coupée avaient aussi une grande importance sur la quantité d'héroïne contenue dans les fumées. Si elle était coupée avec de la caféine, on obtient des bons résultats : ça augmente la quantité d'héroïne contenue dans les fumées. La caféine commence à s'évaporer à cent degrés et on peut dire qu'elle emporte tout avec elle.

Après avoir chauffé des mélanges d'héroïne turque et de caféine, on peut recueillir dans la fumée jusqu'à trois-quarts de l'héroïne. Tous les autres ingrédients (paracétamol, mannitol, strychnine, lactose et glucose) avec lesquels l'héroïne est coupée diminuent la proportion d'héroïne dans la fumée. Quand l'héroïne est coupée avec de la noscapine (qui est un produit dérivé d'une mauvaise préparation de l'héroïne) le pourcentage d'héroïne dans la fumée est un tiers moindre.

En théorie, il est possible que quelqu'un soit plus défoncé en chassant le dragon avec une héroïne diluée qui a été coupée correctement qu'avec une héroïne plus forte qui a été coupée avec de mauvais ingrédients. La façon dont elle est chauffée est aussi très importante. En la chauffant très rapidement, on en perd plus. Plus vous êtes habiles quand vous fumez, plus vous en avez.

Pour finir, le lieu où l'on chasse le dragon est très important. Bien que l'on rencontre parfois des gens chassant dans la rue, les meilleurs résultats sont obtenus dans une place sûre où le vent ne peut pas entraîner les vapeurs.

J-P Kool (Mainline 1992)

Traduction: *Arnaud Dreyfuss* Adaptation: *Jl-AIR*

ASUD arrive en Belgique ! Ce groupe constitue un premier maillon international et préfigure l'organisation d'un réseau belge. Voilà pourquoi, à partir du prochain numéro, une page d'Asud Journal sera consacrée à la Belgique. Outre le journal, les auditeurs bruxellois peuvent nous écouter sur Radio Air Libre, 87,7 FM, un dimanche sur deux, de 18h30 à 21 h pendant l'émission *Passe muraille* et nous lire dans *Alternative Libertaire*, 2 septembre, Asud Journal sera distribué dans différents concerts et festivals en Belgique, notamment au festival de Dour les 7, 8, 9 juillet. Rejoignez-nous, c'est uniquement en se regourpant, usagers et non-usagers, que nous limiterons la csse !

Si vous avez des informations concernant la Belgique au niveau du sida, des hépatites, des drogues ou de leur environnement, contactez-nous à : ASUD Belgique, c/o Jackson, 32 rue Herkoliers, 1080 Bruxelles.

Tél : 32 2/4 10 94 84 du lundi au vendredi entre 8 h et 11 h



ASUD
remercie

**la Commission
des Communautés
Européennes**
Pour l'aide qu'elle a apportée
à la réalisation des quatre
précédents numéros
d'ASUD Journal



Election présidentielle : questions... réponses ?!



PUTAIN 7 ANS !

(à bouffer des pommes ?) ...

Nous venons d'en prendre pour 7 ans !

7 ans de promesses, et... d'embrouilles ?

Le problème des drogues sert généralement à faire sombrer nos candidats dans le délire sécuritaire le plus total. Mais cette année, «le citoyen toxico» est à la mode (rassurez-vous, la démagogie aussi). Citoyen d'accord, mais malade surtout. Et chacun de surenchérir sur les soins à prodiguer -parfois de force- aux «pauvres drogués». Nous avons voulu savoir à quelle sauce nous croquera le nouveau Président de la République, ce qu'il nous propose et ce à quoi nous avons échappé avec les recalés du premier et du second tour. Lisez ça, c'est pas triste !

Au fait, citoyen toxico, plutôt que de rester encore un simple spectateur, vote ! (si tu en as encore le droit...).

Questions

1. En matière de toxicomanie vers quelles options votre parti s'engagerait-il ?

Poursuivrez-vous et développerez-vous la politique de réduction des risques timidement amorcée par l'actuel gouvernement (programmes méthadone, programmes d'échange de seringues, vente des seringues à 1F., installation de distributeurs automatiques...)?

2. En matière de prévention, quelles seraient, vis-à-vis de l'extension de l'épidémie du sida dans la population d'usagers de drogues, les mesures à court, moyen et long terme que vous souhaiteriez proposer si vous étiez élu ?

3. Quelle part accorderiez-vous à la substitution dans votre politique en matière de toxicomanie ?

4. Considérez-vous les usagers de drogues comme des interlocuteurs incontournables en matière de toxicomanie ?

5. Encourageriez-vous le développement des groupes d'auto-soutiens d'usagers de drogues que notre association a initié ?

6. En matière de répression, la prison vous paraît-elle un moyen efficace pour lutter contre l'usage des drogues ?

7. Envisageriez-vous un traitement spécifique à la population des usagers de drogues incarcérée : développement des programmes de prévention, seringues, préservatifs et de substitution (méthadone ou autre) dans l'enceinte de la prison ?

8. Envisageriez-vous de modifier la loi de 1970 ? si oui, dans quel sens ?

9. Seriez-vous prêts à envisager une dépénalisation de l'usage des drogues dans le cadre d'une politique de réduction des risques (comme le préconisent notamment la commission Henrion et le comité d'éthique) ?

10. Que pensez-vous des expériences de distribution contrôlée d'héroïne telles qu'elles sont pratiquées dans plusieurs pays européens (Hollande, Espagne, Allemagne, Royaume Uni, Suisse) ?

11. De façon plus générale, pensez-vous, vu les retards pris en France dans le traitement de la toxicomanie et de l'extension du sida dans la population toxicomane, qu'une véritable politique de santé spécifique à ce problème (et donc mise à disposition d'un budget recevable) soit un véritable enjeu dans la lutte contre l'exclusion dans la politique de demain ?



M. Edouard BALLADUR

«le gouvernement que je dirige est sans aucun doute celui qui a fait le plus pour lutter contre le sida et la toxicomanie».



QUESTION 1

Le Gouvernement que je dirige est sans aucun doute celui qui a fait le plus pour lutter contre le sida et la toxicomanie.

Personne d'ailleurs ne le conteste. Nous avons, de fait, engagé un effort massif dans ce domaine : pour la seule année 1995, les crédits budgétaires consacrés à la lutte contre la toxicomanie ont progressé d'environ 30 %. Nous avons favorisé l'accès aux soins des toxicomanes, avec la création de lieux de contact pour leur offrir un refuge et les premiers soins infirmiers. Les hôpitaux des moyennes et grandes villes ont désormais l'obligation de réserver en permanence des lits pour le sevrage des toxicomanes. Nous avons aussi créé des réseaux ville-hôpital pour que les médecins qui soignent des toxicomanes puissent échanger leur expérience et s'entraider.

Pour ce qui est de la réduction des risques de contamination proprement dite, je voudrais rappeler quelques actions très importantes que nous avons accomplies. Nous avons, en mars dernier, modifié le décret de 1972 réglementant la vente des seringues, afin que les associations aient désormais une base réglementaire sûre pour délivrer les seringues aux toxicomanes. Dix «boutiques» ont été ouvertes et l'ouverture de dix autres est programmée en 1995 pour offrir un premier accueil et quelques soins aux toxicomanes. Dans le même ordre d'idées, un premier «sleep-in» a été ouvert. Environ 50 programmes d'échange de seringues ont été mis sur pied et 50 nouveaux vont être lancés en 1995. La TVA sur les seringues a été abaissée de 18,6 % à 5,5 %. Le Stéribox à 5 francs a été mis en vente en pharmacie et 600 000 unités ont été vendues en un an. Des programmes de formation des pharmaciens sont en cours. 1 600 places de distribution de méthadone ont été agréées et une autorisation de mise sur le marché a été délivrée pour la méthadone.

C'est dire que l'effort accompli est significatif d'une réelle détermination. Je veux non seulement poursuivre mais développer cette politique de réduction des risques dans tous les domaines. Nous sommes confrontés à un terrible fléau sanitaire. Notre pays a déjà pris énormément de retard. Aucun moyen ne sera négligé.

QUESTION 2

Je veux mettre en place des plans départementaux de prévention de la toxicomanie et créer, dans chaque

région, un centre de ressources en matière de prévention, d'information des parents et de formation. J'estime en effet que la prévention et l'information des toxicomanes doivent être mieux organisées, mieux structurées et dotées de plus de moyens.

Il faut aussi faciliter l'accès des toxicomanes aux seringues, notamment en établissant des rapports plus confiants entre les pharmaciens et eux. Il faut enfin poursuivre de façon déterminée le développement des traitements de substitution dans un cadre sûr et médicalisé.

QUESTION 3

Une part très importante, comme je l'ai indiqué à l'instant. Alors que les gouvernements précédents avaient laissé notre pays prendre un retard considérable en se contentant, au mieux, de déclarations d'intentions, nous avons multiplié les possibilités de traitements par substitution et fait de la méthadone un médicament qui pourra être prescrit dans de meilleures conditions. J'ai bien l'intention de poursuivre dans cette direction. Mais attention, les traitements de substitution ne doivent pas devenir une solution exclusive. Ils sont, et doivent demeurer, un mode de traitement parmi toute une panoplie.

QUESTION 4

Je crois que nous avons beaucoup à apprendre des toxicomanes ou anciens toxicomanes pour faciliter les démarches de prévention, le traitement et la réduction des risques.

QUESTION 5

J'estime que les associations, très proches du terrain, ont un rôle très important à jouer en matière de lutte contre la toxicomanie.

QUESTION 6

La prison est un moyen répressif, un dernier recours parfois inévitable. Mais la lutte contre l'usage des drogues doit, à mes yeux, être d'abord orientée vers la prévention, le traitement des toxicomanes et la répression du trafic. J'ai évoqué plus haut la prévention et le traitement par substitution. Je veux également améliorer les soins offerts aux toxicomanes en établissant une programmation pluriannuelle du nombre de places de prise en charge avec hébergement et accroître l'implication de l'hôpital. Je souhaite également développer un programme de formation initiale et continue des personnels soignants à l'accueil et aux soins.

QUESTION 7

Vous le savez, mon Gouvernement a engagé une profonde réforme de la prise en charge sanitaire des détenus en impliquant les services hospitaliers. Cette réforme sera de nature à améliorer considérablement l'accès aux soins des personnes incarcérées. Bien entendu, cette prise en charge sanitaire doit inclure la prévention de la



toxicomanie et de la contamination par le virus du sida. Nous avons déjà agi en ce sens. Cet effort sera considérablement accru à l'avenir.

QUESTION 8

Il n'est pas exclu qu'un toilettage de cette loi soit nécessaire. Elle a en effet déjà vingt-cinq ans. Mais je ne suis pas favorable à la dépénalisation de l'usage des drogues.

QUESTION 9

Comme je viens de l'indiquer, je ne suis pas favorable à la dépénalisation de la drogue, qu'il s'agisse des drogues dites « dures » ou des drogues dites « douces », dont la définition prête d'ailleurs à discussion. J'estime qu'en la matière, la priorité des pouvoirs publics est de protéger la jeunesse contre ce fléau et de mettre en place une politique active de prévention de l'usage et de répression du trafic.

QUESTION 10

Ce que je souhaite, c'est développer les traitements de substitution : méthadone, buprénorphine, etc... Il y a là déjà beaucoup de possibilités.

QUESTION 11

Je partage entièrement votre point de vue et je m'engage à agir dans cette direction.



M. Robert HUE

«les drogués ne sont pas en état de faire la révolution»

Désolé M. le Secrétaire Général, mais ASUD a beaucoup de mal à oublier les délires ultra répressifs du P.C. en matière de drogues. Dur d'effacer la campagne de délation que vous avez personnellement initiée (contre une

famille marocaine) dans votre mairie de Montigny-les-Cormeilles lors de la campagne présidentielle de 1981.

QUESTION 1

Il faut conjointement agir en grand sur deux fronts. D'une part, la prévention des toxicomanies s'appuyant sur un effort sans précédent d'information, de sensibilisation, de formation des enseignants et acteurs sociaux ; l'aide médicale, psychologique et sociale à apporter aux toxicomanes pour leur permettre de s'en sortir par une augmentation par dix immédiatement du nombre de places de soins. D'autre part, une lutte résolue contre les narcotrafiquants, l'argent sale et son blanchiment.

En ce qui concerne la prévention des risques de contamination VIH et hépatites, comme vous le dites, les mesures gouvernementales sont encore très timides et pas du tout à la hauteur de la gravité de la situation. En vérité, l'état d'urgence n'est toujours pas déclaré dans notre pays face au sida. Les propositions que je formule pour la prévention des risques sont exposées dans la réponse à la deuxième question. Disons seulement ici qu'il faut y consacrer sans attendre tous les crédits nécessaires. C'est possible en prenant pour l'action envers les toxicomanies et le sida les 17 milliards de la loi de programmation militaire consacrés aux essais nucléaires qu'il s'agit d'arrêter définitivement.

QUESTION 2

Il faut mettre en oeuvre tous les moyens pour la réduction des risques de contamination VIH et hépatites : suppression de la TVA sur les préservatifs, les kits Stéribox et les seringues pour en faire baisser le prix en pharmacie, gratuité des préservatifs pour les jeunes en pharmacie et dans tous les lieux qu'ils fréquentent ; développement en grand des programmes d'échanges de seringues pour un maillage de proximité du dispositif, multiplication des distributeurs de seringues avec jetons permettant le dialogue de prévention et l'orientation vers les structures d'accueil et de soins ; multiplication des centres de dépistage anonyme et gratuit avec augmentation des personnels qui y travaillent pour une meilleure intervention et orientation vers le soin ; présence d'une équipe de médecine scolaire complète dans chaque collège, lycée et université.

QUESTION 3

La substitution ne doit pas, à mon avis, être considérée comme « la » solution miracle mais comme une réponse de soins parmi d'autres. Il y a sans doute aujourd'hui 200 000, voire 300 000 toxicomanes dépendants, les structures de soins ne répondent actuellement qu'à 10 % de la demande. Ce n'est donc pas avec 1600 places de soins méthadone et 1000 places de soins classiques qu'on s'en sortira. Il faut multiplier immédiatement par dix l'ensemble du dispositif de soins dans la pleine diversité de ses modalités de réponses.

De plus, la possibilité de prescription de la méthadone par les généralistes appelle, à mon sens, deux dispositions urgentes :

- la prise en charge à 100 % de la méthadone et des consultations,
- une aide accrue aux réseaux de médecins généralistes qui accueillent les toxicomanes : soutien à leur formation, prise en compte financière du temps consacré, possibilités d'échanges constants avec leurs collègues.

QUESTION 4

Oui, c'est avec eux qu'il faut réfléchir, préciser les dispo-



sitifs de réduction des risques. C'est à partir de leur vécu, en concertation avec tous les partenaires médicaux et sociaux concernés qu'il faut réfléchir le contenu de messages de prévention adaptés.

QUESTION 5

Tout ce qui peut aider les toxicomanes à se tourner vers les réductions de risques, vers l'accueil et les soins pour se sortir de leur toxicomanie, doit être soutenu.

QUESTION 6

Non, ce n'est pas par la prison ou la répression qu'on aidera les toxicomanes à s'en sortir ; ce n'est pas avec cette menace qu'on réduira ces pratiques toxicomaniaques. C'est une démarche humaine qui doit s'imposer. En particulier, envers les toxicomanes ayant commis de petits délits pour financer leur toxicomanie, l'incitation aux soins et les solutions alternatives à l'incarcération doivent être développées de façon audacieuse.

QUESTION 7

L'ensemble du dispositif de soins et de prévention des risques doit se développer dans l'enceinte de la prison comme ailleurs. En aucune façon, les prisonniers ne doivent être exclus des réponses de soins, c'est une question de principe, de respect des droits de l'homme.

Force est de constater qu'on est très loin du compte sur ce point. Le gouvernement se doit, sur ce point, d'avoir une attitude volontariste et d'y consacrer tous les moyens humains et financiers nécessaires ; en premier lieu en donnant réellement aux hôpitaux les possibilités d'assurer leur mission sanitaire dans les prisons, comme les nouvelles dispositions les y obligent.

QUESTION 8

Je n'envisage pas, pour ma part, une modification de la législation en vigueur. L'important réside, je l'ai dit précédemment, dans une lutte résolue contre les narcotrafiquants et dans le développement en grand de la prévention et de toutes les réponses humaines, sanitaires et sociales dont ont besoin les toxicomanes.

QUESTION 9

Pour les mêmes raisons, je n'envisage pas la dépénalisation de l'usage des drogues mais une attitude réellement humaine à apporter aux toxicomanes au plan sanitaire comme dans les pratiques judiciaires.

QUESTION 10

J'y suis opposé. Elles ne me paraissent pas constituer la perspective pour répondre à l'énorme problème de société que constitue le développement des toxicomanies dans nos sociétés. Ces expériences aboutissent à une banalisation de l'usage des drogues, contraire à l'ensemble des efforts de prévention à développer vers toute la société et particulièrement parmi les jeunes.

QUESTION 11

Le développement des toxicomanies et l'avancée du sida constituent un terrible révélateur de la gravité des exclusions qui creusent les fractures sociales dans notre pays.

L'action sur les toxicomanies comme contre l'avancée du sida doivent s'intégrer dans une politique nationale de santé publique ambitieuse qui fait si cruellement défaut aujourd'hui. Il faut s'en donner les moyens.



M. Lionel JOSPIN

«tout doit être fait pour aider le toxicomane-citoyen»

Cher M. Jospin, on aimerait bien vous croire, mais force est de constater que le passage au pouvoir des socialistes n'aura pas vraiment été profitable aux «drogués»: nous n'oublierons ni l'éviction du Prof. Swartzenberg pour avoir proposé l'extension des programmes méthadone, ni les délires sécuritaires de M. Quiles, ni les durcissements des lois «anti-drogue» qui ont conduit nombre d'entre nous derrière les barreaux.

QUESTION 1

La lutte contre la drogue constitue un enjeu mondial. Il faut lutter contre le trafic, mais cette répression doit aller de pair avec des actions de santé publique, de soins aux toxicomanes et de prévention des toxicomanies. Seule une approche globale intégrant tous ces volets et s'inscrivant dans le cadre d'une politique sociale de lutte contre les exclusions a un sens. La politique de réduction des risques constitue donc un des deux aspects de la politique de santé publique que j'entends développer, l'autre étant consacré au développement et à l'adaptation des structures de soins et de soutien social destinées aux toxicomanes.

En matière de réduction des risques, notamment face au sida, je n'ai aucune hésitation : tout doit être fait pour aider le toxicomane-citoyen, qui ne s'est pas encore engagé dans un processus de sevrage à «limiter la casse». Programmes de substitution, échanges de seringues, tout doit être mis en oeuvre.

QUESTION 2

Il faut absolument étendre, généraliser d'urgence l'accès aux seringues. Il s'agit là d'un impératif absolu qui suppose une large mobilisation, notamment des professionnels

de santé : pharmaciens et médecins. Mais la prévention est aussi et surtout affaire de dialogue, de parole, d'écoute : il s'agit là d'un travail de fond de solidarité à l'égard de personnes qui souffrent, qui vivent dans une relation de dépendance aux produits qui les coupe du monde et d'eux-mêmes.

Aider le toxicomane à sortir de son enfer, tel est l'essentiel du combat contre la drogue.

QUESTION 3

La substitution est fondamentale mais elle n'est pas tout. Elle doit être accompagnée du renforcement et de la diversification du dispositif de soins des usagers de drogues.

Il s'agit d'augmenter le nombre de structures afin que les files d'attente ne constituent pas un frein à la volonté du toxicomane de sortir de la drogue. Il s'agit de développer une chaîne thérapeutique sans rupture de l'accueil d'urgence (par exemple du type «sleep-in» ou «boutique») au centre de post cures en impliquant davantage les services sanitaires et sociaux.

QUESTION 4

Oui, les usagers de drogues doivent être considérés par les pouvoirs publics comme des interlocuteurs. Intégrer les toxicomanes dans la cité, considérer le toxicomane comme un citoyen me paraît fondamental.

QUESTION 5

Je considère que la prise en charge par les citoyens eux-mêmes de leur propre existence est une des conditions de l'action collective. Je considère donc ce travail des groupes d'auto-supports d'usagers comme positif. Il mérite d'être encouragé comme une des formes d'action collective de solidarité.

QUESTION 6

Non. Le toxicomane a besoin d'aide. Si on le punit, on l'enferme dans l'exclusion et le désespoir.

QUESTION 7

Evidemment, les antennes toxicomanies dans les établissements pénitentiaires constituent une expérience positive. Elles devraient être étendues à l'ensemble des établissements. La prévention doit enfin passer les portes des prisons.

QUESTION 8 et 9

Il faut globalement renverser les termes de la loi du 31/21/70 (art. L.628 et suivants) : ce sont les mesures sanitaires et thérapeutiques qui doivent être la règle et non pas les mesures répressives. Le toxicomane ne sortira pas de la drogue si on le traite comme un paria.

QUESTION 10

Je ne suis pas favorable à la distribution d'héroïne même contrôlée par la puissance publique. Elle me semble participer à une logique de gestion de la souffrance humaine assez cynique, de construction de ghettos, de non accès à la santé et à la cité, bref d'égoïsme de la société.

QUESTION 11

La politique de santé publique en matière de toxicomanie doit changer d'échelle. Elle est encore trop empreinte d'une logique des années 70. La crise économique, la fracture sociale, le chômage, la précarité, les polytoxicomanies et bien sûr l'apparition du sida ont fondamentalement modifié la situation des toxicomanes. C'est effectivement dans le cadre de la lutte contre les exclusions, priorité de mon programme, que devra être conduite demain la nouvelle politique de santé.



M. Jacques CHIRAC

«je considère qu'il est de la responsabilité de la société de protéger l'individu, fût-ce contre lui-même»

Plutôt que de répondre précisément à nos questions, notre nouveau Président a préféré nous donner ses réflexions «en vrac».

Dans le cadre de l'élection présidentielle, vous avez tenu à m'interroger sur la politique que je souhaite mettre en oeuvre pour lutter contre le sida, notamment en direction des toxicomanes. C'est bien volontiers que je vous livre mes réflexions, tant il est vrai que le combat contre cette maladie revêt à mes yeux une importance prioritaire.

Je souhaite placer la lutte contre le sida au coeur d'une politique globale de santé publique. Parce que la lutte contre cette maladie constitue une priorité nationale, les responsables politiques doivent faire preuve d'une volonté sans faille capable de susciter un fort élan.

Mes propositions s'articulent autour de deux grands axes : **la prévention et la solidarité.**

Tout d'abord, une large politique de prévention doit être conduite. Il est nécessaire que celle-ci s'inscrive dans la durée pour être efficace. Il s'agit là de la nature même de sa difficulté. Vous savez aussi bien que moi la prévention reste encore aujourd'hui le seul «vaccin» dont nous disposons.



Nous devons renforcer nos efforts d'information puisque le sida est une maladie de l'ignorance, qui n'est susceptible de reculer aujourd'hui qu'au prix d'une modification des comportements. Il est nécessaire de multiplier les occasions de contact, de dialogue et d'incitation aux soins, notamment auprès des groupes les plus vulnérables (homosexuels, prostitué(e)s, toxicomanes) et des jeunes. Il me semble également prioritaire de combattre inlassablement toutes les manifestations de rejet et d'exclusion vis-à-vis des personnes vivant avec le VIH. Il faut expliquer et informer pour prévenir toute discrimination. (...) Je souhaite encourager les programmes de substitution et de distribution de méthadone sous contrôle médical. Cette extension doit s'inscrire dans un plan global de lutte contre la toxicomanie : accès aux soins, prévention et postcures. Mais se limiter à ces programmes de substitution serait la reconnaissance de l'échec de la lutte contre la toxicomanie. C'est pourquoi il faut aller au-delà et renforcer sur tous les plans nos actions contre la drogue.

Nous devons étendre le réseau d'échange des seringues pour éviter les contaminations par l'usage de seringues souillées. J'en ai d'ailleurs autorisé la vente libre dès 1987. Je suis, pour ma part, favorable à l'expérience des distributeurs automatiques de seringues, en étroite concertation avec les professionnels concernés. Je souhaite que ces appareils bénéficient également d'une TVA à taux zéro. (...) Il faut apporter aux malades un soutien quand il en est besoin, mieux prendre en charge la douleur et développer les services de soins palliatifs.

Vous m'interrogez, par ailleurs, sur la dépénalisation de l'usage des drogues. J'ai pris connaissance avec attention du récent avis du Comité national d'éthique et du rapport de la commission Henrion sur cette question. Je n'ai, toutefois, pas changé d'avis. Je reste hostile à la dépénalisation de l'usage des drogues douces, tout d'abord parce que je constate que nous ne disposons pas de données scientifiques objectives qui fonderaient une modification de notre législation. Ensuite, parce que les expériences étrangères montrent que cette libération fait augmenter la demande de drogues, non seulement «douces» mais également «dures». Il existe un grand risque d'escalade vers des drogues plus dangereuses. Enfin, et surtout, parce que c'est là une question qui suppose des choix éthiques qu'il faut savoir peser clairement. Ils engagent, en effet, notre vision de l'homme et de la société. Je considère qu'il est de la responsabilité de la société de protéger l'individu, fût-ce contre lui-même, dès lors qu'il court un danger avéré. La liberté d'usage de ces drogues deviendrait rapidement non-assistance à personne en danger.

Pour ma part, je veux prendre la responsabilité d'enfermer les jeunes dans la drogue, alors que beaucoup attendent au contraire d'en être libérés.

La lutte contre la toxicomanie ne saurait se limiter à une

politique de réduction des risques, si indispensable soit-elle. Il est urgent d'engager une démarche claire, forte et coordonnée dans le domaine de la prévention, en particulier en direction des pré-adolescents et des jeunes, des soins et de la recherche.

Sur le plan international, attaquons le mal à la source c'est-à-dire en mettant en oeuvre une politique d'aide à la reconversion des cultures illicites et, si besoin est, en intervenant dans le cadre de l'ONU pour les détruire.

Sur le plan interne, adoptons la loi de 1970, qui fonde notre dispositif de lutte contre la toxicomanie, pour permettre une meilleure interaction entre action judiciaire et action sanitaire. Développons les capacités d'accueil de notre système de soins en les intégrant dans une double logique de programmation et de coordination des différentes étapes de prise en charge des toxicomanes.

Mettons en place, enfin, un dispositif national de prévention des toxicomanies à destination des familles et de la jeunesse, reposant, en particulier, sur des structures départementales d'aide et de conseil.

M. DE VILLIERS



«1 hollandais sur 15 est sous l'emprise du cannabis».

M. le Vicomte n'a pas jugé utile de nous répondre. Nous vous proposons quelques déclarations de son cru parues dans la presse.

«Toutes les drogues sont des poisons. Légaliser ces poisons constituerait un signe dramatique vis-à-vis des jeunes. Si on légalise la drogue, on voit mal ce qui pourrait retenir les jeunes d'essayer. (...) Aux Pays-Bas, par exemple, la légalisation de la drogue est très avancée. Le résultat, c'est que 1 hollandais sur 15 est sous l'emprise du cannabis (et toi le neuneu, t'es sous l'emprise de quelle merde? ndlr.) (...) La fermeture récente du «Toxicoland» dans le quartier du Letten à Zurich, montre également que toute forme de complicité à l'égard de la drogue se traduit par un échec. Enfin, il ne faut pas perdre de vue que 90% des consommateurs d'héroïne ont commencé par du haschisch. A ce propos, je souhaiterais ajouter que la drogue va devenir dans les années qui viennent, plus encore qu'aujourd'hui, un problème crucial. Depuis le 25 mars, en vertu des accords de Schengen, nos frontières ont disparu et la drogue en provenance des Pays-Bas va pouvoir entrer en France le plus librement du monde (...) ce qu'il faut d'urgence, c'est mettre en place un vaste plan

de lutte. Cela commence par la prévention. Dès la 6ème, il faut apprendre aux enfants à dire non. Cela passe également par l'aide aux drogués. Il faut rejeter la prison pour le toxicomane (ouf ! il est vachement soulagé par tant d'indulgence, le toxicomane. (ndlr)

Le Quotidien Du Médecin le 3/04/95

«Il faut se diriger vers un dépistage obligatoire pour toutes les personnes qui se trouvent en situation à risques. (...) La distribution de seringues ou de méthadone n'est qu'une illusion. On fait croire que l'on s'occupe des problèmes, en réalité on s'en débarrasse. L'anonymat de distributeurs de seringues que donne la société aux drogués est criminel. Quant à la méthadone, elle doit être réservée aux cas où tout a déjà été essayé» N.Observateur 13/04/95

Dans le même style M. le Vicomte s'est élevé contre la prise de position de M. Ballardur (suite à l'interrogation d'ASUD) pour l'autorisation de la vente des seringues aux mineurs.

«Les accords de Schengen vont permettre l'arrivée à Paris de semi-remorques chargés de cannabis ou d'ecstasy». Le Figaro 13/04/95



Arlette LAGUILLER

«Je n'ai pas de compétences particulières à ce propos»

En dehors d'informer le mieux possible les jeunes, et de lutter contre les conditions sociales qui servent de terreau à la toxicomanie, je ne sais pas s'il y a des solutions au problème. Je n'ai pas de compétences particulières à

ce propos. Mais les ministres de l'Intérieur qui se sont succédés non plus. Et, en tout état de cause, je suis absolument opposée à ce que ce soit la recherche de la démagogie sécuritaire qui dicte ce qui doit être fait dans ce domaine. Je suis pour que les médecins, engagés dans la lutte contre la toxicomanie, puissent utiliser les méthodes qui leur semblent les plus efficaces.

La répression n'est pas une réponse adaptée à aucun problème. Pas plus à celui de la drogue. Je ne suis pas sûre que l'utilisation des drogues dites douces débouche automatiquement sur la tentation des drogues «dures». Mais je ne suis pas sûre non plus que pour les individus le plus exposés par leur caractère à y succomber, ce ne puisse être une passerelle facilitant ce passage. Je suis donc assez partagée à ce sujet (ben ça on avait compris que t'es sûre de rien Arlette! ndlr).

Mais ce qui est certain, c'est qu'il y a des drogues pas si «douces» que cela, qui sont non seulement «dépénalisées», mais même source de profits tout à fait licites dans notre société. (...) Alors, bien évidemment, le problème n'est pas d'interdire aussi l'usage du tabac et des boissons alcoolisées. C'est de tenir un langage cohérent sur ces problèmes. Pour avoir une chance de convaincre les jeunes de ne pas toucher à la drogue, il faudrait d'abord que nos gouvernants renoncent à l'hypocrisie qui prévaut en ce domaine, et qui provient de ce que, là aussi, la course aux profits l'emporte sur les exigences de la santé publique.

(propos recueillis par le Quotidien du Médecin le 23/03/95)



J-M LE PEN

«les ressortissants étrangers coupables de trafic ou d'incitation à la consommation de substances toxiques seront impitoyablement châtiés»

M. Le Pen nous a envoyé son programme dont nous vous présentons quelques extraits :

En matière de drogue, la politique sera fondée sur deux axes : la répression et le traitement. La répression se traduira par le renforcement de la présence policière autour des écoles et dans les rues. La peine de mort sera rétablie pour les trafiquants de drogue et les responsables du blanchiment d'argent sale. Les ressortissants étrangers coupables de trafic ou d'incitation à la consommation de substances toxiques seront impitoyablement châtiés et expulsés une fois leur peine purgée.

Pour ce qui est du traitement, il faut multiplier les structures médico-sociales chargées de soigner et de réinsérer les toxicomanes. La législation sur les stupéfiants sera élargie aux nouvelles substances de synthèse. Aucune «dépénalisation» ne sera acceptée.

Pour le sida et pour les hépatites un programme de dépistage systématique sera mis en place, notamment aux frontières, les ressortissants des pays à risques devant se soumettre à un test obligatoire avant d'accéder au territoire national.

*«Et pour la
Commerie,
Y'a un
dépistage?»*





Jacques CHEMINADE

«Je récuse toute politique dite de réduction de risques».

Le candidat CHEMINADE, arnaqueur de petites vieilles bien connu des services de police, est un personnage plutôt glauque naviguant au sein d'une nébuleuse, appelée parfois Parti Ouvrier Européen, où l'on retrouve pêle-mêle le Prof. Nahas (le seul chercheur

au monde qui sait ce qu'il va trouver avant de chercher...), le gourou Lucien Engelmayer dit « Le Patriarche », l'ex-nazi Kurt Waldheim, et l'américain Lyndon Larouche néonazi et antisémite notoire. Le Dr Curtet semble également être en lien avec cette sinistre équipe à travers le journal « Alerte drogue ». Ce journal confidentiel, grand admirateur de M. Larouche, demande à ses lecteurs « d'abonner un élu, un haut responsable de la police » au tarif de 2500 frs.

M. Cheminade nous a envoyé son programme, en voici quelques extraits.

Faute d'une politique courageuse et volontaire, le problème de la drogue ne cesse de s'aggraver (...) tel un toxicomane dont le corps exige sa drogue, l'économie mondiale est aujourd'hui dépendante de l'argent du trafic des stupéfiants et nos élites, plutôt que de lui faire subir un sevrage bloc (comme au Patriarche? ndr) et réorienter l'investissement vers la production, préfèrent fermer les yeux. (...) Je récuse toute forme de légalisation et toute politique dite de «réduction des risques». Au nom d'un moindre mal, les théoriciens de ce système préconisent que l'État distribue aux drogués gratuitement les produits dont ils ont besoin (...) A Liverpool, les drogués peuvent même commander chaque semaine le cocktail des produits de leur choix, la recette pouvant varier si le toxicomane le désire.

Les campagnes publicitaires, telles qu'ont les a vues dans le cadre de la journée et de la semaine nationales sur la drogue sont nécessaires mais à reconcevoir, car il faut rendre leur message à la fois plus poignant et plus exigeant. Les conférences et les manifestations qui ont ponctué ces journées ont aussi leur utilité, à condition qu'en soient exclues toutes les associations favorables à la légalisation des drogues qui étaient tolérées en 1994.

L'amour de la Beauté authentique et l'accès aux oeuvres des artistes classiques et aux découvertes antidote intellectuelle et des grands savants sont le meilleur moral contre la drogue (alors là, ça y est t'es démasqué M. 0,1%!).

La mise en vente libre et l'installation de distributeurs de seringues sont des mesures qui facilitent la consommation des drogues dures. (...) Je rejette les mesures qui pourraient aboutir à une politique de contrôle social. Ce n'est pas un hasard si la méthadone fut d'abord synthétisée par les médecins nazis (mais pourtant, c'est tes potes ces bouffons! ndr) qui voulaient créer ainsi une masse de drogués fonctionnels. (...) A cette époque la méthadone portait un autre nom : l'adolphine ! Ceux qui prônent aujourd'hui la distribution gratuite et systématique de la méthadone aux toxicomanes montrent un total mépris à l'égard des capacités de l'homme de changer, de résoudre des problèmes et de s'en sortir.

La guerre à la drogue peut et doit être gagnée, car la drogue tue l'esprit et le corps.



Dominique VOYNET

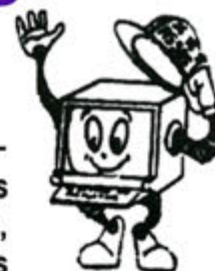
La seule candidate aux présidentielle à s'être «mouillée» pour la salle d'injection d'ASUD Montpellier n'a pas trouvé le temps de nous répondre. Dommage, d'autant plus que les Verts sont les seuls à envisager une dépénalisation des drogues : «pour casser les trafics mafieux et surveiller médicalement les toxicomanes, nous demandons

la légalisation contrôlée des drogues».

RETROUVEZ ASUD SUR MINITEL...

Rechercher, consulter rapidement (24/24) des milliers d'adresses d'associations, des centaines de sommaires de journaux, des dizaines d'événements (débat...), etc.

Mis à jour régulièrement.
Même tarif que 36 15 (0,98F / mn).



**36 16
ASSOS**

mot clé : ASUD

Vous trouverez la présentation du dernier numéro, les sommaires des numéros parus, la présentation d'ASUD, les tarifs et modes d'abonnement.



PREVENTION DE LA TUBERCULOSE PARMIL LES POPULATIONS TOUCHEES PAR LE V.I.H.

Rassurez-vous tout de suite, la tuberculose est une maladie qui se soigne et dont on guérit toujours... en tout cas dans les pays riches.

Petit cours d'histoire

De tout temps, la tuberculose a marqué l'histoire des sociétés sur les 5 continents.

Grâce aux découvertes de la Pénicilline et des antibiotiques dans les années 1940 et l'amélioration des conditions de vie de l'après-guerre, notre pays a vu se stabiliser la courbe de l'épidémie, même si sur notre territoire 9 000 cas annuels sont diagnostiqués. Depuis quatre ans on a vu la courbe épidémiologique remonter.

A partir de 1992, une légère augmentation du nombre de cas a été statistiquement démontrée en France (sources O.M.S., et B.E.H.). Cette hausse est principalement due à la récession économique, cinq millions de gens vivent en Métropole au dessous du seuil de pauvreté.

L'épidémie a surtout progressé dans toutes les grandes mégapoles occidentales (New-York, Londres, Paris) ainsi que dans les grandes villes des pays en voie de développement (l'Inde, l'Asie du Sud Est, l'Afrique).

La promiscuité de vie quotidienne dans cet urbanisme très concentrationnaire favorise les facteurs de propagation du virus. A l'inverse les populations vivant à la campagne, dans une atmosphère aseptisée naturellement, ayant une alimentation plus riche et un environnement plus vaste, sont quasiment non exposées.

Qu'est ce que la tuberculose?

C'est une maladie infectieuse. Elle est extrêmement contagieuse. Elle est causée par le microbe, Bacille de Kock du nom du médecin allemand qui le découvrit en 1880. Ce microbe s'attaque au système pulmonaire et atrophie les voies respiratoires. D'autres formes de tuberculose existent sous forme de ganglions qui s'attaquent aux viscères. Seule la tuberculose de type pulmonaire est contagieuse. La transmission se fait par voie aérienne.

Quels sont les symptômes de la tuberculose?

En règle générale tout le monde «riche» a été vacciné, le fameux B.C.G. Mais attention, une toux répétée, une fatigue inexplicable et durable, des sueurs nocturnes, de nombreux crachats parfois avec du sang et une perte de poids sont des vecteurs suffisamment fiables pour pousser plus en amont d'autres analyses.

1. Chez les personnes sero-négatives

Si certains symptômes précités sont persistants, il faut pratiquer une injection sous cutané d'un produit dérivé du Bacille de Kock cela s'appelle une intradermo reaction (IDR). Si le test est positif, à savoir qu'au point d'injection apparaît une légère induration de 2 mm de diamètre, aucune raison de s'alarmer.

Vous avez du B.K. en vous (bacille de Kock), il fait dodo et ne se réveillera jamais. Si le point d'induration dépasse les 2 cm, vous pouvez et devez pousser vos investigations plus loin. En général le médecin français arrête les analyses, ce qui est une erreur. Tout le monde à une I.D.R. positive, sinon c'est que le rappel de votre B.C.G. est trop ancien.

2. Chez les Séropositifs

Chez les populations ayant un taux de T4 de 200 à 300, et en présence d'une IDR il y a une "chance" de 20 à 30% de développer une tuberculose dans les deux ans à trois ans. Donc, quand on est séropositif et que le taux de T4 est compris entre 200 et 300, après les analyses précitées, il vaut mieux commencer un traitement préventif. Si l'on attend d'avoir une tuberculose déclarée, le traitement durera environ trois ans, alors qu'il ne durerait que quelques mois si l'on traite tout de suite. La prévention se fait par association de différents antibiotiques.

Généralités

Dans le cas d'une tuberculose pulmonaire, il vous faudra changer un certain mode de vie. En règle générale, on est mis en quarantaine en milieu hospitalier le temps nécessaire pour ne plus être contagieux (2 à 3 semaines). Pendant les



visites le port d'un masque est obligatoire. La chambre doit être régulièrement bien aérée, aucun régime alimentaire est indiqué.

La prise de médicament est plus efficace à jeun. Chez la femme enceinte, il n'y a pas de contamination par le fœtus. Par contre, comme tout le monde, dès la naissance, le nouveau-né doit être éloigné de la mère pendant toute la période contagieuse. La vaccination par le B.C.G. d'un enfant séro-positif est fortement déconseillé. Il n'y a pratiquement aucun risque de contamination par l'allaitement, une fois passée la période contagieuse.

La loi

Le dépistage est gratuit, ainsi que toute autre analy-

se. Tout médecin doit déclarer à la DASS les nouveaux cas de tuberculose qui restent anonymes. Plus de 400 dispensaires dans l'hexagone donnent les traitements appropriés, gratuitement. La tuberculose fait partie des maladies remboursées à 100%. En conclusion, on peut affirmer que la tuberculose est en train de redevenir «Fléau sanitaire et social», mais que grâce à l'arsenal antibiotique cette maladie est aussi aujourd'hui rapidement guérissable. Cette analyse donne bon espoir à la recherche, particulièrement de découvrir un vaccin pour le SIDA, et une médication qui guérira les séro-positifs.

Georges-Antoine SINTES



Quoi de neuf doc ?

USAGERS, LISEZ LE RAPPORT HENRION !

Je sais bien que les rapports officiels ne sont pas la tasse de thé des usagers de drogues. Pourtant, ils devraient faire une exception pour le «Rapport Henrion» sur la drogue et la toxicomanie. Ses dix-sept membres ont planché pendant dix mois et auditionné 85 personnes dont, grande première, Jean-René Dard, Président d'ASUD et Jean-Pierre Galland, Président du CIRC (Collectif d'information et de recherche cannabique).

Les médias n'ont souvent retenu du rapport que ses conclusions très partagées sur la dépénalisation de l'usage simple de drogues : 9 voix contre 8 pour celle du cannabis, 9 voix contre 8 contre celle des drogues dures. On a beaucoup moins parlé du reste du rapport et c'est bien dommage. Car le bilan tiré de la loi de 1970 «qui laisse face à face des services répressifs et des intervenants spécialisés cultivant leur spécificité» est particulièrement sévère : «l'état sanitaire des toxicomanes s'est considérablement aggravé» note le rapport dont l'une des recommandations mérite d'être citée : «la politique à l'égard des toxicomanes doit avoir pour objectif et principe le refus de l'exclusion. La politique de lutte contre la toxicomanie fondée sur l'idée selon laquelle il ne faut surtout rien faire pour faciliter la vie des toxicomanes a provoqué des catastrophes sanitaires et sociales».

Les rapporteurs souhaitent aussi que soit «nettement augmenté» le nombre des «boutiques» et des «sleep-in» ainsi que les structures mobiles type bus

aménagés et ajoutent : «la recherche du contact avec les toxicomanes les plus marginalisés et la participation des associations d'usagers à la prévention (souligné par moi) sont des mesures indispensables». Ils plaident, par ailleurs, pour le développement de traitements de substitution en particulier la méthadone. Le rapport étudie aussi le volet judiciaire de la loi de 1970 et constate qu'elle «n'est pas appliquée de la même façon sur l'ensemble du territoire» au point qu'elle finit par se heurter «à la conception républicaine de l'égalité» !

Il y a un an (comme le temps passe), j'écrivais pour ASUD ma première chronique, retour de Toronto où venait d'avoir lieu la Vème conférence internationale sur la réduction des risques. Eh bien, la VIème vient d'avoir lieu à Florence et, pour la première fois, une bonne trentaine de français y étaient présents. Il a d'ailleurs été question des récentes évolutions de notre pays et Anne Coppel (je lui fais la bise) y a reçu le «prix Nobel de la réduction des risques», le «Rolleston award» du nom de ce médecin britannique qui dirigea, entre 1924 et 1926, la commission (encore une) chargée d'élaborer la politique anglaise en matière de drogues et, en particulier, les règles de prescription d'opiacés aux toxicomanes. Mais la place me manque pour parler de Florence. Ce sera pour une prochaine fois...

En attendant, lisez et faites lire le rapport Henrion !

Bertrand Lebeau





Province

Toubib ou not toubib ASUD EST ARRIVE... YEAAAH !!!

ASUD, MARS SAY, YEAH a vu le jour le 9 mars 1995. Constitué en association depuis lors, il poursuit les activités commencées depuis le mois de novembre dernier.

Installé dans le centre urbain, sur la Canebière et sous le soleil à peu près, le groupe auto-support des usagers et ex-usagers marseillais compte bien rayonner sur toute la métropole.

La prévalence du VIH dans le département des Bouches-du-Rhône est, on le sait, l'une des plus fortes au niveau national et le mode de contamination le plus important est l'utilisation des seringues souillées.

Avec une telle particularité, on est obligé d'aller voir du côté des pouvoirs ce qui a été fait et, force est de constater, qu'au niveau local, ils sont restés longtemps, très longtemps, dans une attitude totale de déni avec pour seul souci et unique politique : la bonne image de la ville.

Marseille ne pouvait, ne devait être associée ni au sida, ni aux «quartiers nord» et encore moins à la toxicomanie. Ainsi, le premier programme d'échange de seringues s'est mis timidement en place en 1993.

Résultats de cette politique irresponsable : une situation épidémique grave et une marginalisation accrue d'usagers en rupture de tout lien avec le dispositif de soins/prévention. Chaque groupe auto-support agissant en fonction du contexte local, il était naturel et urgent qu'ASUD Mars. Say. Yeah. inscrive ses actions dans une démarche communautaire, un travail de proximité qui se donne pour

objectifs prioritaires de multiplier les contacts avec ces usagers en particulier et surtout de leur faciliter l'accès aux seringues.

ASUD Mars. Say. Yeah. réaffirme sa volonté de ne pas s'engager pour autant dans le «tout-sanitaire». Il ne peut être question pour nous d'être seulement les instruments d'une politique de réduction des risques mais bien, au contraire, d'ouvrir un champ nouveau d'expression des citoyennetés, de prendre la parole, et vivre plus dignement.

Dans ce sens, nous voulons nous positionner comme partenaire à part entière du dispositif local.

Deux conventions de partenariat ont été passées avec Médecins du Monde et avec le GIRAST (Groupe Interpartenarial de Recherches et d'Actions sur le Sida et la Toxicomanie). De plus, nous élaborons un projet de journal mensuel avec la rédaction de Radio Grenouille (88,8 FM). On s'efforce aussi de traiter un certain type de demandes qui nous sont faites avec l'aide de Nadia et Nathalie, assistantes Sociales d'A.P.A.R.T.S Marseille.

Il va falloir maintenant rester mobilisés (sans pour l'instant de permanent salarié) pour pouvoir mobiliser, pour déterminer ce que l'on fait mais aussi ce que l'on ne fait pas, diffuser les nouvelles valeurs qui sont les nôtres, entre autres les 10 mesures d'urgence communes à tous les ASUD.

En attendant, nous nous réunissons tous les vendredis à 18h30 au GIRAST, 116 la Canebière - 3ème étage.

ASUD remercie tous ceux qui les soutiennent, qui savent que rien ne résiste aux personnes qui ont briser leur «chaînes» !... A bientôt.

ASUD Marseille

MARS SAY YEAH



Premier adhérent d'ASUD Montpellier, premier représentant du CIRC à Montpellier, durant ces cinq dernières années, il s'est battu à mes côtés, quotidiennement pour la liberté et la dignité des plus exclus des exclus : les usagers de drogues. Il m'accompagne dans les meilleurs moments comme dans les pires moments. Je ne peux qu'associer ces mots liberté, vérité, dignité, respect, humanité à son nom... et je souhaiterais qu'à tout jamais son esprit reste présent dans le coeur de tous ceux qui réclament le respect de tout être humain.

Merci pour lui, Estelle.

Patrick est décédé, brutalement, ce vendredi 12 mai 1995.

La substitution à Lyon

Face aux divers changements intervenus sur le front de la toxicomanie en France, ASUD se devait de mener l'enquête à Lyon. Pour cela, la toute nouvelle équipe de Lyon s'en est chargée.

Il ne fait pas spécialement bon être UDVI dans la deuxième ville de France. Les statistiques donnent le chiffres de 3 000 UDVI, en recherche de traitement intra-muros, et facilement autant en comptant la banlieue.

A moins d'être un des 100 privilégiés usagers de méthadone (programme ouvert depuis début décembre 94 et réparti sur trois centres lyonnais (voir adresses), la difficulté reste la même que partout en province, n'est pas la capitale qui veut. Certes, il existe certains centres où la prise en charge reste classique et quelques réseaux qui semblent se mettre en place. On peut souhaiter que le vrai changement viendra de l'AMM pour la Méthadone et le Temgésic. Mais pour l'instant cela reste flou. Et on voit mal comment les médecins, qui

depuis des lustres ont le même discours, changeraient d'avis. Bien sûr, comme partout, il y a bien toute une brochette d'intervenants, de soignants, etc... pour parler, décrire, même expliquer notre «douleur». Mais avant d'y remédier... on reste finalement relativement méfiants et insensible à ces nouveaux traitements «permissifs»...

Bref, rien de nouveau à Lyon, si ce n'est ASUD. Alors, si vous voulez des infos, ou un autre discours, si vous êtes usager et que tout va bien, n'hésitez pas à nous contacter à ASUD Lyon.

- Adresses des centres méthadone à Lyon :
 - Hôpital Edouard Herriot - Pavillon A, service du Professeur Elchardus.
 - Hôtel Dieu, Porte G, Service du Professeur Treppo.
 - Hôpital Jules Courmont - Lyon Sud, service Peirrin Fayolle.
 - Réduction des Risques :
 - Bus Médecins du Monde, tél : 07 43 84 02, lundi, mardi, jeudi soir.
 - Ruptures, collectif professionnels et usagers c/o Aides, 24 montée St Sébastien 69001 Lyon, tél : 78 39 34 89
- ASUD Lyon

ASUD EN FRANCE : ASUD Montpellier 28 rue du Pont de Lattes 34000 Montpellier 67 20 20 89 ASUD Reims c/o AIDES 70ter rue Ponsardin 51100 Reims 26 49 96 10 ASUD 57 c/o AIDES 8 rue Henri Maret 57000 Metz 87 62 11 55 ASUD 37 c/o Elisa 2000 22 bis avenue de Grammont 37000 Tours 47 20 08 99 ASUD Nîmes 34 rue Roussy 30000 Nîmes 66 21 34 10 ASUD Annecy c/o le Lac d'argent 3 place du Château 74000 Annecy ASUD Lyon 61 av Jean - Jaurès 69007 Lyon 78 69 22 08 ASUD Avignon c/o AIDES BP 30 84000 Avignon 90 88 92 66 ASUD Armor c/o Emergence 1 rue Cuvier 29200 Brest 98 02 10 27 ASUD Toulouse c/o Fabienne Godard Le Village 31450 Issus 61 42 22 87 ASUD Rouen c/o J.Paul Masset 15 rue du Renard 76000 Rouen 35 71 80 79 ASUD Marseille 116 la Cannebière 13001 Marseille 91 42 42 90 ASUD Le Mans c/o François Itard 6 rue François Malherbe 72100 Le Mans 43 78 10 20 ASUD Atlantique c/o AIDES 13 allée du Port Maillard 44000 Nantes 40 47 99 56

Réactions, témoignages, dessins, poèmes...

**Pour réagir,
écrivez
nous !**



23 rue de Château - Landon 75010 Paris 1 - 53 26 26 53



L'aide juridictionnelle ou comment faire respecter nos droits si souvent bafoués ?

Qu'est-ce que l'aide juridictionnelle ?

L'aide juridictionnelle plus souvent appelée aide juridique gratuite vous donne droit à l'assistance d'un avocat et de tous les auxiliaires de justice nécessaires (avoué, conseiller, etc...). Vous pouvez les choisir et si vous n'en connaissez pas, le bâtonnier vous en désignera un. Cette aide vous est accordée pour tout le procès, pour une partie du procès (ex. : appel), pour faire exécuter une décision de justice, etc. Bien sûr, vous êtes totalement dispensé de tout paiement : avance ou consignation du procès, l'état prend tout en charge. Toutefois, si vous n'êtes bénéficiaire que de l'aide juridictionnelle partielle, l'état ne prend qu'une partie des honoraires de votre avocat et au prorata de vos revenus, vous devez donc lui verser une contribution fixée avant le procès.

Pour bénéficier de l'aide juridictionnelle, vous devez être de nationalité française ou ressortissant d'un des pays membre de l'union européenne. Pour les personnes de nationalité étrangère autre que de l'union européenne, il faut résider habituellement en France et être en situation régulière. Cependant, cette condition de résidence n'est pas exigée si vous êtes mineur, témoin assisté, inculpé, prévenu, accusé, condamné ou encore partie civile. Attention : l'aide juridictionnelle peut vous être refusée si votre affaire n'est pas sérieuse.

L'aide juridictionnelle est accordée en fonction du plafond de la moyenne mensuelle de vos ressources perçues entre le 1er janvier et le 31 décembre précédant votre demande, sans tenir compte des prestations familiales et de certaines prestations sociales. Ce plafond est de 4 523 F pour bénéficier de l'aide juri-

dictionnelle totale, 6 785 F pour bénéficier de l'aide juridictionnelle partielle. Ces montants sont majorés de 500 F par personne supplémentaire à charge.

Comment en faire la demande ?

Vous trouverez dans toutes les mairies ou les tribunaux un formulaire de demande d'aide juridictionnelle ainsi qu'un imprimé de déclaration de ressources. Une fois ces papiers remplis (vous pouvez vous faire aider par une assistante sociale) il faut ajouter une fiche individuelle d'état civil ou familiale (si vous avez des enfants), carte de séjour pour les étrangers, fiches de paie si vous travaillez et avis de non imposition dans le cas contraire. Faites parvenir votre dossier complet, suivant votre cas, au Bureau d'Aide Juridictionnelle :

- du Tribunal de Grande Instance de votre domicile (domiciliation pour les SDF),
- de la Cour de Cassation,
- du Conseil d'Etat,
- ou de la commission des recours des réfugiés.

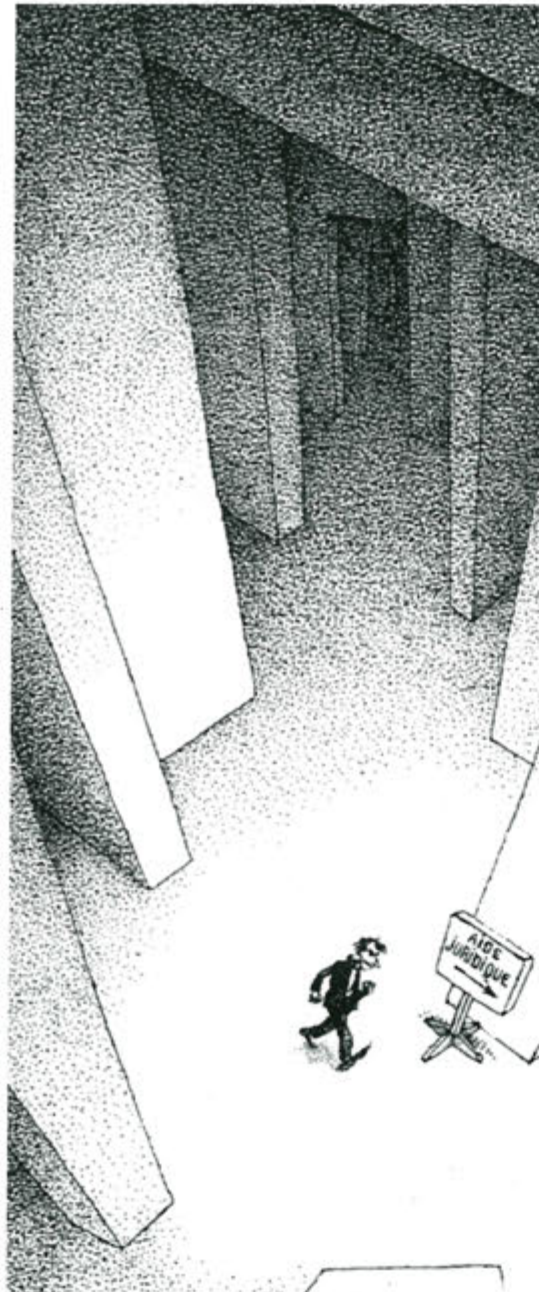
Très important : Vous êtes dispensé de justifier votre revenu si vous êtes bénéficiaire du RMI, de l'allocation d'insertion ou si vous êtes demandeur d'asile.

Où vous adresser ?

Pour les formulaires et déclarations de revenus dans toutes les mairies et tribunaux. Pour vous aider à remplir votre dossier, adressez-vous au bureau d'aide juridique du T.G.I de votre ville ou au B.A.S de votre quartier.

A Paris :
Service de l'aide juridictionnelle,
1 quai de Corse 75001 Paris, M° Cité
tél : 44 32 52 22

Henri



Hépatite "C" : un seul shoot suffit !

Un coin 'chaud' de Paris XVIII ème. Dans la rue, le ballet orange et bleu des gyrophares. Alain claque les fenêtres de son appartement. Dans les années 80, Alain était plutôt accro à l'héro, mais cela fait déjà quelques années qu'il n'y touche plus. Un bon job, un couple qui marche, la preuve qu'on peut s'en sortir... Pourtant de ces années de dope, lui reste l'hépatite C. Une belle petite merde qui s'accroche comme un nuage noir sur une vie réussie. Peut-être simplement parce que les seringues n'étaient pas en vente libre à cette époque !

ASUD : l'héro c'est fini ?

Oui, je n'y touche plus du tout. Cela correspondait à une période de ma vie, mais les choses ont changé depuis. J'y pense parfois, ça reste inscrit dans ma tête, mais la page est tournée et je me sens vraiment mieux dans ma peau sans came.

ASUD : comment as tu appris ta contamination par l'hépatite "C" ?

Fin 90, j'ai eu une très grosse fatigue, je passais mes journées à dormir, je ne mangeais plus. J'ai perdu 8 Kg en trois semaines. Ce n'est qu'après un mois d'exams que le diagnostic est tombé : une hépatite 'C'.

ASUD : tu connaissais cette maladie ?

Non, dans les années 80, les informations de prévention pour les toxicos c'était zéro. Je pensais prendre assez de précautions en chauffant et en filtrant bien la dope. J'évitais au maximum le partage de seringues. Je ne pensais pas m'exposer particulièrement. Simplement parfois j'avais l'impression que le foie saturait.

ASUD : Comment as tu réagi au diagnostic ?

Très mal. Quand on m'a dit que l'hépatite C était une maladie très peu connue pour laquelle il n'existait aucun traitement, j'ai été très angoissé. Il n'y avait pas de solution en vue. J'ai juste compris qu'il y avait en gros trois cas de figure. La maladie partait toute seule, elle pouvait évoluer en sourdine ou bien s'aggraver franchement. Au bout de 6 semaines, j'étais toujours aussi crevé. Le généraliste m'a dit de commencer par bien m'alimenter en évitant l'acool, les graisses et les oeufs. Au moins j'avais l'impression de faire quelque chose pour guérir, mon moral était bas à ce moment.

ASUD : L'hôpital ?

J'ai été aiguillé vers un service spécialisé en hépatologie où on m'a parlé de l'interféron comme d'une solution possible. On m'a prescrit une biopsie pour mesurer l'atteinte aux tissus du foie et savoir si l'hépatite était agressive. Après le prélèvement j'ai eu très mal pendant 3 ou 4 heures et j'ai eu l'impression que ma douleur n'était pas prise en compte, on m'a juste donné du "Doliprane". Cela commençait mal, mais j'ai accepté le protocole à l'interféron parce que je ne voyais aucun autre traitement possible.

ASUD : Le traitement à l'interféron ?

J'ai accepté parce que les modalités me paraissaient très libres. Si le traitement ne me convenait pas, je pouvais arrêter. J'avais surtout peur que la maladie continue d'évoluer à ce moment. Je me disais que je serais un peu un cobaye et le traitement me paraissait très lourd avec 3 injections par semaine pendant 4 mois, mais c'était le seul traitement !



Les effets secondaires se sont révélés très désagréables et je suis devenu très irritable. Les analyses ont montré que mes transaminases ne baissaient pas. Au bout de 4 mois, nous avons fait un constat d'échec. Peut-être à tort j'ai ressenti cela comme un abandon, les médecins ne pouvaient rien faire de plus pour moi.

ASUD : Comment juges-tu les informations que tu as reçues durant ton traitement ?

Très contradictoires, chaque médecin tenait un discours différent sur les modes de transmission. Je ne savais même pas qu'il fallait éviter le partage des rasoirs ou des brosses à dents qui peuvent être infectés par un peu de sang.

ASUD : Et maintenant ?

6 mois après l'épisode initial, mes transaminases se sont stabilisées. Maintenant, je fais des analyses deux fois par an, elles remontent parfois un peu, il faudrait refaire une biopsie pour savoir comment la maladie évolue, mais j'avoue que j'en ai un peu peur. Je retournerai à l'hôpital parce que je pense qu'ils sont en pointe, mais franchement c'est très froid et quand on a cette maladie on a besoin de se sentir en confiance avec le médecin.



ASUD à sa compagne : tu es sa compagne depuis longtemps, comment as tu vécu cela ?

Lorsqu'il a été malade, j'ai dû m'impliquer. Je crois d'abord que nous avons eu de la chance d'avoir le même généraliste. Cela a été un avantage indéniable, je me sentais plus en confiance avec lui qu'avec les services spécialisés. Sur les risques de transmission sexuelle, ils ne me semblaient sûrs de rien. Par sécurité, nous avons eu des rapports avec préservatifs pendant la phase initiale de la maladie. J'ai eu peur que notre sexualité soit bouleversée. Après coup, on nous a dit que la transmission sexuelle était très rare. Nous avons alors cessé d'utiliser des préservatifs. Je fais des analyses tous les ans et pour le moment elles sont toutes négatives.

Des questions qu'on se pose.

Au milieu des avis différents entre lesquels les usagers se perdent, essayons de clarifier quelques points :

Les modes de contamination

C'est le sang qui véhicule essentiellement l'hépatite C. Un seul shoot avec une seringue souillée suffit généralement pour l'attraper, donc n'utilisez JAMAIS la seringue d'un autre.

Les autres modes de contamination semblent très rares, qu'il s'agisse de contamination sexuelle, de contamination par des proches, sauf si on partage des objets qui ont pu être ensanglantés (rasoirs, brosses à dents, etc ...), ou de contamination mère-enfant.

40% à 50% des contaminations restent d'origine inexpliquée. Dans ces cas, le sang serait encore en cause par l'utilisation d'un matériel non-jetable ou mal stérilisé (dentiste, accupuncteur, etc ...).

Sans études fiables, pas de certitudes ! Le réseau national de santé public a été saisi, en Juillet 94, de ce problème par le ministère et nous attendons ses conclusions avec impatience !

Vie en couple et shoot

Dans un couple fidèle où l'un des partenaires est atteint d'hépatite C, le risque de contamination de l'autre partenaire par voie sexuelle est extrêmement faible, sinon nul et il n'y a donc pas lieu d'utiliser systématiquement un préservatif pour se prévenir de l'hépatite C. Evitez les contacts sanguins.

Si vous shootez, il faut respecter deux conditions : utiliser des seringues à usage unique et jetables et d'autre part s'abstenir de vagabondage sexuel, ou du moins utiliser toujours un préservatif avec un nouveau partenaire sexuel. Le non-respect de ces conditions implique une contamination possible aussi bien par l'hépatite B que par le SIDA qui sont deux maladies sexuellement transmissibles.

Le régime alimentaire

Manger sainement et surtout éviter l'alcool ! N'oubliez pas que l'hépatite C est une maladie sérieuse qui peut évoluer lentement mais sûrement vers une cirrhose ou un cancer du foie. Graisses et oeufs, café et tabac ne sont pas bons non plus. Il n'y a pas de régime type. En règle générale, laissez vous guider par votre instinct, certains aliments répugnent d'emblée et d'autres laissent après coup une mauvaise impression, il faut les éviter.

La biopsie

Les témoignages varient beaucoup sur la biopsie, certains usagers disent que ça s'est très bien passé, d'autres que c'était douloureux (un cas sur cinq). Même si la biopsie n'est qu'une piqûre dans le foie sous anesthésie locale, elle nécessite des précautions et une prise en compte de la douleur.

La vaccination contre l'hépatite B

Une personne déjà contaminée par l'hépatite C a tout intérêt à éviter une autre infection, en particulier par l'hépatite B qui se transmet aussi bien par la seringue que par le sexe. Contrairement aux idées reçues, l'hépatite B peut passer inaperçue et malheureusement les usagers l'auront souvent attrapée sans s'en rendre compte. Seul un test permet de savoir si cette vaccination serait utile.

Le traitement à l'Interféron

C'est le seul moyen de stabiliser la maladie, en bloquant la multiplication du virus. Le traitement peut durer six à douze mois à raison de trois injections par semaine d'Interféron en sous-cutanée. Ça marche grosso modo une fois sur quatre. Les chances sont meilleures si on s'y prend tôt : et si vous faisiez le test ? Une note d'espoir pour finir : pour une fois, les usagers auraient plus de chances de guérir que les autres (40%) parce qu'ils seraient majoritairement atteints d'un sous-type de virus plus sensible à l'Interféron.

Remerciements

Dossier réalisé avec l'aide des docteurs Coumaros (Hôpital civil de Strasbourg) et Marcellin (Hôpital Beaujon de Clichy).

A lire

- Comment vit on avec les hépatites ? T. Laurenceau et P. Marcellin Editions A. Schrotter.
- Revue 'Mainliners' N° 55 Avril 1995.
- L'hépatite B en question. Edition de 1994 Pasteur Vaccins.
- Transmission du virus de l'hépatite C : certitudes et hypothèses. J.C. Desenclos, J. Drucker. La presse médicale N°1.

Etienne

RECTIFICATIF ANALYSES URINAIRES

ASUD PERSISTE ET SIGNE

Dans le dernier numéro, ASUD avait consacré un long dossier sur les analyses urinaires, intitulé «le pipi qui trahit». ASUD y expliquait le fonctionnement de ces tests ainsi que les différents moyens d'y échapper.

De nombreuses personnes et les professionnels en particulier (flics, docteurs, intervenants en toxicomanie, etc..) se sont émus de tant d'insolence de «simples toxicos». Nous avons touché à leur sacro-saints tests.

Certains responsables de centres méthadone ont eux carrément «pété les plombs», s'inquiétant de voir leurs clients s'initier massivement à la fraude. Précisons que toutes ces remontrances ne nous ont jamais été directement adressées. Non, les censeurs ont préféré aller taper le scandale auprès de nos financeurs. Bravo pour leur franchise ! Mais passons.

De récents événements nous ont confirmé la pertinence de cet article.

A Paris, les personnes interpellées et mises en garde à vue par la brigade des stupés sont régulièrement emmenées à l'Hôtel-Dieu (hôpital parisien) pour y subir un contrôle urinaire. Il est destiné à les confondre et les poursuivre devant les tribunaux pour simple usage ! Une personne surprise en flagrant délit de collage d'autocollant du CIRC, sur un mur, s'est fait embarquer et tester. D'autre part, dans de nombreuses prisons, les détenus de retour de permission subissent aussi un contrôle urinaire qui, s'il se révèle positif, enverra le vilain directement à l'isolement !

Sachez que, dans le cadre d'une garde à vue, si vous n'avez rien sur vous, vous devez refuser le test (mieux vaut, peut-être, le faire à l'hôpital, chez les flics vous risquez de vous prendre une tête). Aucun texte de loi ne prévoit ce contrôle. En tous cas, ce n'est pas une preuve mais un indice !

Quoi qu'il en soit, le recours, de plus en plus systématique, à ces tests est une atteinte intolérable à nos libertés et ASUD se fait un devoir de les combattre.

En ce qui concerne les programmes méthadone, est-il vraiment utile faire pisser quelqu'un pour juger de sa réinsertion ? C'est peut-être utile au début, mais il existe certainement d'autres critères plus fiables. Mais, chers intervenants en toxicomanie, un jour viendra où vous passerez vous aussi au contrôle... (N'oubliez pas même le cannabis est testé ... êtes-vous aptes ?).

ASUD

SILENCE RADIO

SUR LA PLAINTE D'ASUD

Combien d'usagers malades du Sida ou de l'hépatite C vivraient aujourd'hui normalement si la libéralisation de la vente des seringues n'avait pas rencontré tant d'obstacles entre 1985 et 1987 ?

«Il faut une certaine naïveté pour imaginer que les toxicomanes soient accessibles aux règles d'hygiène qu'on voudrait leur faire observer» déclarait encore M. PASQUA, ministre de l'Intérieur en mars 1987.

C'est pour protester contre le retard accumulé par deux gouvernements à appliquer ce décret qu'ASUD a porté plainte contre les responsables politiques de l'époque.

Cette plainte a été déposée le 3 mai 1995 auprès de la Cour Supérieure de la République pour «coups et blessures par imprudence».

Depuis cette date, le silence des médias est total sur cette affaire. Est-ce parce que ce sont des hommes politiques que nous mettons en cause ou bien parce que les milliers d'usagers contaminés ne sont que des citoyens de second ordre ?

Pour nous faire entendre, il faut montrer notre détermination et surtout continuer à se mobiliser. Rappelons-nous que l'affaire du sang contaminé avait, elle aussi, été étouffée longtemps !

Si vous avez été contaminés entre 1985 et 1987 et si vous pouvez le prouver, en particulier en présentant une interruption temporaire de travail (ITT) d'une durée cumulée d'au moins 3 mois, alors contactez nous pour vous joindre à la plainte !

Combien devons-nous être à demander justice avant que les médias ne se décident à parler de notre combat et de nos vies gachées ? Serons-nous encore là pour le voir et l'entendre ?

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
CONTACTEZ NOUS**

1. 53 26 26 53



Scandale du sang contaminé: le Retour

I. Les données historiques du problème

Vous vous êtes levé ce matin, vous avez déjà fait votre cambriolage, (ou vous avez trainé vos 2 petites vieilles derrière votre scooter), vous avez passé une partie de la journée à marchander avec votre fourgue (si vous êtes une femme, vous avez plutôt fait une dizaine de pipes au bois), et vous avez ensuite passé la soirée à trouver votre dealer (t'as pas vu Mouloud?). Bien, ici commencent les vrais difficultés, à savoir : comment se procurer une pompe, une shooteuse, une arbalète, bref, une seringue.

Première solution, vous utilisez votre vieux matos, bricolé à l'aide de techniques pieusement transmises par la tradition junkie, piston enduit de beurre, de cire d'oreille (si,si), aiguilles affûtées sur des grattoirs d'allumettes, etc... Deuxio, vous achetez une seringue neuve dans une pharmacie. Avant 1987, pas possible, mais vous pouvez cependant décider de braquer la caisse et le tableau B en prime. Tercio, la solution de facilité, trouver un pote sympa qui vous prête son instrument dans un endroit tranquille et spacieux genre sanisette ou cage d'escalier, solution qui a le mérite de faire revivre tout l'espace de convivialité de la contre-culture hippie des 60's-70's.

II. Le problème

Au début des années 80, les usagers de drogues (U.D), héritiers des saines traditions de la décennie précédente, étaient déjà clients des hépatites, flegmons, septicémies, O.D., et autres joyusetés. A priori pas de quoi fouetter un chat. Seulement voilà, dès l'apparition du sida, les drogués, jamais en retard d'une excentricité, se sont attachés à faire perdre au fléau son surnom de cancer gay pour le changer en virus du toxicomane. Pire, ces irresponsables, en majorité hétérosexuels, ont entraîné la contamination hors du cadre rassurant des populations à risques, en livrant au mal d'innocentes victimes (traduire femme, hétéro, de race blanche, voir chefs d'entreprises). Il fallait absolument réagir. Rationnels, nos dirigeants se sont dit : les toxicos se contaminent parce qu'ils ont des difficultés à se procurer des seringues neuves, élimi-

nons ces difficultés et la contamination va s'atténuer. Ce raisonnement de bon sens était gangréné par deux défauts. Tout d'abord, il contredisait la vieille théorie psychanalytique des pulsions de mort, qui explique qu'entre une seringue neuve et une shooteuse bien crade, un toxico qui se respecte repoussera avec dégoût la seconde pour pouvoir partager la première avec ses potes. Ensuite, il fallait introduire une disposition inscrite à contre-courant de toute la législation française en matière de stupéfiants, c'est-à-dire sortir du crédo confortable de la guerre à outrance. Alors on a attendu un an, deux ans. Pendant ce temps, des milliers d'aiguilles ont continué à s'affutter sur des grattoirs, des centaines de sanisettes ont continué à faire revivre la culture de partage des 60's-70's... Et les hopitaux ont continué à se remplir d'U.D au point que, dans certaines banlieues, les pratiques d'échange de seringues usagées constituent le premier facteur de contamination. On s'est retrouvé dans la situation où tout le monde savait qu'une épidémie décimait les drogués, où tout le monde avait connaissance d'une solution susceptible de mettre fin à cette catastrophe, et où tout le monde, médecins spécialistes et dirigeants politiques, se sont rendus consciemment coupables du crime de non-assistance à population en danger. A la différence de ce qui s'est passé lors du premier scandale du sang contaminé, les «Garetta de la toxicomanie» ne peuvent invoquer l'incertitude des scientifiques sur les modes de transmission



du virus ou sur l'efficacité d'une méthode prophylactique. C'est en toute connaissance de cause qu'ils ont sacrifié des êtres humains sur l'autel du conformisme social.

du virus ou sur l'efficacité d'une méthode prophylactique. C'est en toute connaissance de cause qu'ils ont sacrifié des êtres humains sur l'autel du conformisme social.

III. Scandale du sang contaminé n°2 : un succès d'audience limité.

Pathétique est l'histoire du retentissement immense de la contamination des transfusés, confrontés au silence assourdissant qui continue d'envelopper celle des U.D. Paradoxalement, les deux affaires sont intrinsèquement liées. Le sang contaminé distribué par le C.N.T.S. est celui prélevé sur les tox,

JOHN MORDAUNT

1958 . 1995

incarcérés dans les prisons françaises pour des délits liés à l'usage de drogues. Mais seuls les transfusés apparaissent comme des victimes idéales, propres à focaliser les identifications (tu te rends compte si j'avais eu un accident et que...). La contamination des drogués, elle, relève de ces marges sombres où l'on relègue la pratique des plaisirs prohibés. Des premiers bûchers de sorciers à l'enfermement des prostituées, la morale publique a toujours voué une haine sans failles au monde des voluptés non-conformes. Alors, quoi de choquant à ce que certaines d'entre elles soient punies de mort. En allant plus loin, il y a dans l'indifférence publique qui entoure le scandale des seringues contaminées, comme un parfum de culpabilité collective. Comme si chacun sentait confusément que ce crime est l'enfant du non-dit qui entoure la réalité de la consommation de stupéfiants en France. Que si des femmes et des hommes sont morts ou vont mourir, c'est aussi faute d'avoir été reconnus en tant qu'êtres humains responsables de leurs actes et partie intégrante de notre communauté.

De cet immense gachis s'élèvent quelques timides initiatives pour aborder différemment l'usage des drogues. La distribution de méthadone progresse à petits pas, des groupes d'usagers se constituent en dehors de la traditionnelle galaxie des abstinents-expiateurs, tellement prisée des professionnels et des médias. Ultime et macabre ironie, il semble bien que l'apparition du sida dans les questions de drogues, ait relancé le débat sur la légalisation du shit avec une vigueur qu'il n'avait pas connu du temps du flower power. Tout cela est triste. C'est même parfois scandaleux, comme l'indigence du débat sur l'usage des drogues dans la campagne électorale. Hélas, les cadavres sont têtus, et leur multiplication va logiquement susciter de nécessaires explications sur l'inéluctabilité de l'association entre l'usage des drogues et la petite phrase : "est décédé des suites d'une longue maladie"...

Fabrice

« Il n'y a pas de guerre contre la drogue, il y a, et il n'y a jamais eu qu'une guerre contre les usagers de drogues »



Cette phrase, prononcée à la Conférence de Berlin en 1993, est au cœur du message auquel John Mordaunt a voué sa vie militante d'UD. Infecté par le virus hiv, fondateur du groupe d'auto-support britannique MAINLINERS, il représente cette première génération d'usagers, que leur rencontre avec le sida a jeté dans la dénonciation de cette absurde guerre à la drogue dont les injecteurs furent les premières victimes. Fantaisiste, grande gueule, présent sur tous les théâtres de débats internationaux, malgré une santé déclinante, John a su imposer l'image d'un UD lucide, responsable de ses choix et conscient des devoirs de la société à son égard. Interlocuteur incontournable, à la fois du milieu médico-social, mais aussi des pouvoirs publics, il s'est battu pour transformer la caricature du drogué victime de son vice en vision positive du rôle prépondérant des usagers en matière de lutte contre le VIH. En cela, l'auto-support lui est redevable d'avoir fait la preuve de la crédibilité morale et intellectuelle des UD, notamment à travers la création de l'IDUN (International Drug Users Union). Beaucoup de combats restent à mener et aujourd'hui John Mordaunt est parti, fauché par le virus lié à la prohibition. La morale est sauve : «qui a vécu par le shoot périra par le shoot». Heureusement, grâce à son action exemplaire, John n'est plus seul à défendre les droits imprescriptibles des citoyens/usagers, et, où qu'il soit, nous pouvons lui garantir que, au moins à ASUD, «we keep on fighting for our rights»*.

* « nous continuons à nous battre pour nos droits »

ASUD

SIDA INFO SERVICE

05 36 66 36

A P P E L G R A T U I T 2 4 / 2 4

Informations Substitutions

Palfium

Le prix d'une boîte de Palfium est passé de 21,10 F à 26,80 F. Dans le même temps le nombre de comprimés qu'elle contenait est passé de 20 à 7 ! Bonjour la hausse des prix. D'autre part, le Codex recommande désormais de ne pas dépasser la dose de 3 cps par jour. Alors camarades Toxicos, boycottez cette saloperie de Palfium...

Moscontin, skénan, morphine

Ces produits, couramment utilisés pour la substitution risquent fort de ne plus être prescrits aux usagers de drogues. Une circulaire du ministère de la santé invite les médecins et pharmaciens à ne plus délivrer, ni prescrire ces médicaments inscrits au tableau des stupéfiants. Jusqu'au 1/01/96, seules les personnes déjà suivies avec ces produits, pourront recevoir leur prescription. Après cette date : fi-ni-to ! Il faudra vous rabattre soit sur la méthadone, soit sur la buprénorphine haut dosage (Temgesic). Si vous n'arrivez pas à vous y adapter vous pourrez toujours reprendre contact avec vos anciens dealers, qui se feront une joie de vous fourguer leur came à prix d'or. Si vous êtes okay pour la méthadone, encore vous faudra t-il trouver une place dans un centre (ils sont déjà tous saturés). Dans un pays qui a mis plus de 20 ans à ouvrir 1 000 malheureuses places de méthadone, il risque d'être difficile d'intégrer en six mois près de 3 000 personnes substituées au Moscontin ou Skénan.

Méthadone

Comme nous vous l'avions déjà annoncé, la méthadone a obtenu son A.M.M. (autorisation de mise sur le marché). Malheureusement, cette A.M.M. est restrictive, puisqu'il vous faudra obligatoirement passer dans un centre avant de pouvoir vous la faire prescrire par un médecin généraliste. Le laboratoire Mayoli-Spindler fabriquera et commercialisera la méthadone conditionnée en flacons de 5, 10 et 20 mg aux prix respectifs de 5,10F, 5,90F et 7,50F. Ce qui veut dire qu'un méthadonien dosé à 80 mg/jour devra déboursier 900F par mois, qui, s'il est en règle avec la sécu, lui seront remboursés à 65 %. Mayoli-Spindler ne semblant pas, pour l'instant, intéressé à commercialiser les flacons de 40 et 60 mg, il vous faudra aller chercher tous les 7 jours près de 30 flacons dans la pharmacie qui aura accepté de délivrer la méthadone. Apparemment, plus c'est compliqué plus ça plaît au ministère.

Overdose et méthadone

Le 6 février dernier un usager de drogues, Farid, est décédé après avoir absorbé de la méthadone que lui avait prescrite un médecin en Belgique. Immédiatement, le gang des "anti-méthadone", aidé par la presse, se sont jetés, telles des hyènes

affamées, sur cette triste histoire pour tenter de démontrer le danger de la méthadone. Manque de bol pour ces chacals (ou hyènes), l'autopsie confirma que Farid n'avait pris que 40mg mais s'était surtout cartonné aux benzodiazépines ! cherchez l'erreur...

La dose létale (mortelle) pour une personne non dépendant aux opiacés étant de 1,5 mg par kilo, il est évident que la méthadone n'est en aucun cas responsable du décès de Farid. En ce qui concerne un « toxico », l'overdose est hautement improbable sauf à ingurgiter une quantité astronomique, cela tous les méthadoniens le savent. Par contre, la méthadone n'a pas la vertu de protéger quelqu'un d'un excès de benzodiazépine ! Ben oui, la méthadone n'est pas miraculeuse ! Malheureusement, la famille de Farid qui s'est bien fait bourrer le mou, a décidé de porter plainte contre le médecin belge prescripteur de la méthadone. Elle serait plus avisée de chercher des explications du ou des médecins bien français qui ont prescrit avec générosité ces saloperies de cachetons ! Quant aux adeptes de la désinformation, s'ils lisent un peu la presse scientifique, ils y apprendraient que la méthadone, loin de provoquer des overdoses, auraient plutôt tendance à protéger les méthadoniens d'une éventuelle overdose d'opiacés.

Bien évidemment, la méthadone, comme de nombreux médicaments, reste un produit à utiliser avec précaution : faites attention à ne jamais laisser vos flacons à la portée des enfants (qui adorent tout ce qui est sucré) et évitez de faire goûter à un copain votre méthadone, ça pourrait lui rester en travers du gosier.

Les Mutualités françaises ouvrent leur premier centre à Paris. Le centre Emergence, dirigé par Anne Coppel et le Dr Bloch Lainé, accueillera 100 personnes, ce qui portera le nombre de places méthadone à 375 dans la ville de Paris (il en faudrait 5000). Le centre devrait fonctionner avec un turnover important, l'objectif étant de stabiliser l'usager et de le renvoyer rapidement en médecine de ville. Si vous désirez obtenir une place dans ce programme, vous devez obligatoirement être « présenté » par un médecin qui, en plus, devra s'engager à prendre le relais du centre dès votre stabilisation. Entre nous, un petit conseil, si vous désirez rentrer en programme méthadone, n'avouez JAMAIS avoir un faible pour la coke ou le speed, vous serez impitoyablement éliminé. Ça craint, mais c'est comme ça que ça marche. Alors faites gaffe à ce que vous dites.

Centre Emergence : 58, 60 rue de Tolbiac 75013 Paris

LE CIRC CENSURÉ !

Le CIRC - Collectif d'Information et de Recherche Cannabique - n'a jamais été très apprécié des autorités; tout juste était-il toléré. Contrairement à une association comme ASUD, il ne peut se revendiquer de la lutte contre le SIDA ou d'une quelconque maladie. Les fumeurs de joints sont rarement marginalisés et ne crèvent pas de désespoir, d'exclusion comme les «toxicos». Le cannabis ne pose aucun problème sanitaire et on a encore jamais vu quelqu'un mourir d'une overdose de shit. L'action du CIRC est donc parfaitement ignorée par le Ministère de la Santé. Mais pas par celui de l'Intérieur, normal puisque le risque n°1 du cannabis, c'est la police...

Les militants du CIRC se battent simplement pour avoir le droit de fumer un pet sans se retrouver en garde à vue. Reste que leur action est indispensable dans notre pays où la désinformation en matière de drogues est au top-niveau. Jusqu'à présent toléré, le CIRC est désormais dans l'oeil du cyclone : les procès se multiplient contre leur président Jean-Pierre Galland, le service Minitel 3615 CIRC - principale ressource financière de l'association - est interdit, et, pour couronner le tout une descente des stupés a mis à sac leur local. Bilan de la perquisition : plusieurs kilos du journal «double zéro» et un lot de tee shirts saisis. Mais pas un gramme de shit ! (putain, y devaient être aveugles ces flics là !

ndlr). Suite à cette audacieuse opération, le p'tit père Galland s'est retrouvé pour 72 heures en garde à vue sous l'inculpation d'incitation à usage et présentation d'une drogue sous un jour favorable. Pour ces terribles crimes, J.P. Galland s'est pris six mois de sursis et 10 000 F. d'amende. Ayant évidemment fait appel de cette condamnation stupide, Jean-Pierre s'est retrouvé à la 10ème chambre de la Cour d'Appel de Paris, face au tristement célèbre Président Francesci. Célèbre pour aggraver SYSTEMATIQUEMENT les peines de ceux qui tombent entre ses mains. Déclaration prometteuse du Président Francesci en ouverture d'audience : «Nous avons horreur des trafiquants, mais encore



plus des menteurs. Nous serons de plus en plus impitoyables contre les agents de la mort...». Après avoir allumé un srilankais (héroïne) et un ressortissant des Antilles néerlandaises (cocaïne), J.P. Galland s'est vu confirmer ses six mois de sursis et son amende a été multipliée par trois, soit 30 000 F.

Mais c'est avec l'élection de M. Chirac que la répression contre le CIRC a pris un virage nettement plus sévère : les différentes manifestations autour de la traditionnelle «journée du 18 joint» ont été purement et simplement interdites par la Préfecture de Police. Interdite la soirée privée

«spéciale cannabistrot», interdit le défilé de mode avec des fringues en chanvre et, bien sûr, interdit le rassemblement prévu sur les pelouses de La Villette. Tout cela n'a pas empêché près de 2000 personnes de s'y rassembler pour y réclamer «la reprise des essais cannabiques» !

Toutes ces interdictions, ne sont guère surprenantes

lorsque l'on sait que notre nouveau ministre de l'Intérieur, M. Debré, considère que son prédécesseur, M. Pasqua, était un laxiste ! Autre signe de ce durcissement, une sympathisante du CIRC, surprise par la police à coller un autocollant appelant à la manif du 18 joint, s'est retrouvée illico en garde à vue et inculpée d'usage de stupéfiants après avoir subi un contrôle urinaire (elle n'avait pas le moindre brin d'herbe sur elle !).

L'offensive est donc violente ; Le pouvoir actuel voudrait-il faire de l'oeil aux électeurs du Front National? La guerre à la drogue s'y prête à merveille. Le CIRC est en train d'en faire les frais ; Iront-ils jusqu'à l'interdire ? Qui seront les suivants ?

ASUD, peut-être ? Alors vite, mobilisez-vous, soutenez le CIRC.

**CIRC 118-130 avenue Jean Jaurès
75169 PARIS Cedex 19
Tél (1) 42 38 04 83 Fax (1) 42 38 02 99**





Cannabis à Amsterdam

Une géographie du haschisch et de la marijuana
A.C.M. Jansen

L'aventure des coffee-shops de "la Mecque du haschisch". Comment, depuis une quinzaine d'années, s'est constituée cette étonnante "zone franche"

au cœur de l'Europe prohibitionniste. Guide touristique et étude rigoureuse. Le seul ouvrage sur la question.

98 F - ISBN : 2950726453



LSD et CIA

Quand l'Amérique était sous acide
Martin A. Lee & Bruce Shlain

Comment le LSD est apparu aux États-Unis à la fin des années 50 sous la houlette de la CIA. Très bien documentés, les auteurs démontent

pièce par pièce une des plus folles expériences de manipulation tentée dans l'euphorie de la guerre froide. Également, un récit passionnant de la rébellion des sixties.

130 F - ISBN : 2950726445



Notre droit aux drogues

Thomas Szasz
Préface de F. Caballero

Un texte inédit du grand psychiatre américain contre la fausseté des croyances de l'opinion publique sur les drogues et le pouvoir de

l'État. Véritable plaidoyer pour les libertés.

120 F - ISBN : 2950726461



Drogues légales, l'expérience de Liverpool

Anthony Henman

Dans cet ouvrage, à la fois reportage vécu et histoire scientifique, Anthony Henman, ethnologue, témoigne de la formidable expérience de

distribution contrôlée d'héroïne et de cocaïne menée durant treize ans à Liverpool par le docteur John Marks avec des résultats étonnants en ce qui concerne la criminalité et le sida.

80 F - ISBN : 2950726496



Fumée Clandestine

Il était une fois le cannabis
Jean-Pierre Galland

Une véritable encyclopédie historique, politique et culturelle de cette plante si conflictuelle aux vertus étonnantes.

Par le président du CIRC. (Collectif d'Information et de Recherche Cannabique).

« La bible de tous les partisans de la légalisation. »
Le Point.

240 p. Richement illustré en couleur.

195 F - ISBN : 2950726402



La persécution rituelle des drogués

Boucs émissaires de notre temps
Thomas Szasz

Un classique paru en 1976 chez Payot sous le titre "Les rituels de la drogue". Nouvelle édition revue et augmentée. C'est l'indis-

pensable livre pour une réflexion de fond sur la prohibition des drogues et une mise à nu impitoyable de l'idéologie hystérique qui la structure.

120 F - ISBN : 2950726437



Cannabis, la médecine interdite

Lester Grinspoon & James Bakalar

Cet ouvrage, constitué pour l'essentiel d'une série de récits écrits par des malades, passe en revue les nombreux usages de la marijuana à des fins médi-

cales et thérapeutiques, notamment dans les phases terminales du sida et du cancer. Par Lester Grinspoon, professeur de psychiatrie à Harvard et James Bakalar, rédacteur en chef de la *Harvard Mental Health Letter*.

98 F - ISBN : 291071800X

Du chocolat à la morphine

Tout ce que vous avez besoin de savoir sur les drogues et qu'on a jamais osé vous dire.

Andrew Weil & Winifred Rosen



Véritable guide destiné à ceux qui souhaitent en apprendre davantage sur le monde des drogues, cet ouvrage exhaustif, unique en son genre, est tout particulièrement conçu pour les jeunes et leurs parents, qui se heurtent à l'incompréhension et à l'ignorance de leur entourage. Andrew Weil, diplômé de médecine à Harvard, est aujourd'hui conseiller en matière de santé. Winifred Rosen est auteur de livres pour enfant et passionnée de psychologie.

150 F - ISBN : 295072647X

Les plantes des dieux

Les plantes hallucinogènes
Botanique et ethnologie

Albert Hofmann & Richard Evans Schultes
Préface de Jean-Pierre Galland



Par le découvreur du LSD et le pape de l'ethnobotanique, cet ouvrage, devenu un véritable classique, décrit 91 plantes hallucinogènes et leur influence sur nombre de civilisations. Des pythies grecques aux prêtres mayas en passant par les chamans tibétains, une visite passionnante d'une face occultée de l'histoire de l'humanité. Richement illustré.

195 F - ISBN : 2950726429

L'aventure Hippié

Jean-Pierre Bouyxou & Pierre Delannoy
Préface de Jean-Pierre Galland



Que vous suiviez l'itinéraire fléché ou que vous sautiez à pieds joints de San Francisco au plateau du Larzac, embarquez pour un foisonnant et fascinant voyage. Découvrez que la planète hippie ne se réduit pas à quelques anecdotes et slogans publicitaires, qu'elle vit en nous dans un recoin d'histoire aujourd'hui restitué, avec brio, par Jean-Pierre Bouyxou et Pierre Delannoy. Plus de 300 illustrations.

195 F - ISBN : 2950726488



En baisse

- Notre nouveau ministre de l'intérieur, M. Debré. Ce charmant monsieur considère que M. Pasqua était un laxiste. Dès les contrôles policiers se multiplient à Paris. L'été sera chaud !
- M. Francesci, Président de la 10^{ème} cour d'appel de Paris qui augmente systématiquement les peines des personnes tombées pour affaire de stup.
- Et bien sûr le Front Nazional et ses 15% d'électeurs. Honte aux villes de Toulon, Orange et Marignane.

En hausse

A part nous, on voit personne.

Des chiffres

En 1994, 63,5 tonnes de dopes diverses ont été saisies (+ 32,5%).

564 personnes sont décédées d'overdoses (+24%) D'après l'Institut Médico Légal, ce chiffre est sous-évalué à 60%.

59 697 personnes ont été interpellées pour infraction à la législation des stupéfiants (+15,5%).

75% d'entre elles étaient de simples usagers, principalement de cannabis.

1000\$ = 1 kg d'héroïne pure à Ventiane, capitale du Laos.

466 personnes ont été exécutées en 1994 pour trafic de drogue dans la seule province du Yunnan en Chine.



OD d'eau

Un anglais est mort lors d'une rave après avoir bu 15 litres d'eau. Toute cette flotte lui a fait littéralement exploser le cerveau.

Inde

La consommation de Temgésic connaît un développement important au Pakistan, au sud de l'Inde et même à Singapour. Le business est alimenté par des pharmaciens indiens. Plutôt étonnant dans une région où il est facile de trouver tout plein de dope, et pas cher.

Toujours en Inde, les producteurs d'opium licite ont

refusé de vendre leur récolte au gouvernement. Normal lorsqu'on sait qu'un kilo d'opium est acheté 255\$ par les trafiquants alors que l'état n'en propose que 8\$!

USA

«Three stikes, you're out» (à la troisième connerie tu es définitivement hors jeu). C'est le principe d'une nouvelle loi américaine. Ce système condamne à la réclusion à perpétuité tout délinquant à son troisième délit, quel que soit sa gravité. C'est ainsi qu'un toxico américain s'est vu condamner à perpète pour un vol de pizza! Pas mal pour un pays qui s'offusque lorsque que l'un de ses ressortissants - fils de famille bien blanc - est condamné par les barbares de Singapour à une bastonnade publique.



Suisse

Après Bâle et Zurich, la ville de Genève propose à 950 héroïnomanes la distribution médicale d'héro. C'est pour l'instant la seule ville francophone à s'y risquer. Félicitations.



Savoie

La ville de Briançon a fermé un des rares centre d'accueil de la région pour malades du sida. Le maire de la ville, M. Bayrou, a justifié cet acte barbare en déclarant que l'accueil de tels malades était profondément antinomique avec Briançon.

Égypte

Les égyptiens sont des sacrés rusés : un vendeur de



chocolat foutait du shit dedans espérant fidéliser sa clientèle. Pas de bol ils ont tous été malades et c'est ce brave commerçant qui s'est retrouvé chocolat, en taule. Toujours en Égypte, un dealer local avait ouvert un restaurant pour fourguer discrétos sa came. Il offrait à ses clients cannabino-philes des pigeons farcis au shit. Après avoir bouffé la bestiole, le client récupérait sa barette. Lui aussi s'est fait serré.

USA bis

La consommation de cocaïne est en baisse, mais l'héroïne fait un retour fracassant. Dans le seul quartier de Brooklin à New-York, on recense 30 000 héroïnomanes.

Certains dealers de coke imposent à leur clients d'acheter aussi de l'héro.

Impérialisme

Le gouvernement américain note les pays producteurs de drogues. 18 d'entre eux dont le Pakistan et la Colombie, considérés comme étant de « bonne volonté » recevront une aide financière, les autres comme la Birmanie, le Nigéria, l'Afghanistan, l'Iran et la Syrie iront se faire têter l'oeil.

Colombie

Après l'élimination de Pablo Escobar, boss du célèbre cartel de Medellín, c'est Gilberto Rodriguez du cartel de Cali qui s'est retrouvé dans le collimateur des stups colombiens et américain. Depuis plusieurs mois 6 000 hommes spécialement entraînés étaient à ses trousses. Gilberto Rodriguez est donc logiquement tombé le 9 juin. Le lendemain de son arrestation, un attentat aveugle ensanglantait la ville de Medellín cau-

sant la mort de 27 personnes. Le cartel de Cali est responsable de 80% des entrées de cocaïne aux USA et est soupçonné d'avoir financé l'élection de l'actuel président colombien. De quelle ville sera originaire le prochain cartel, qui, à coup sûr prendra la relève?

Vent de panique

Stupéfiantes révélations du R.E.A. de Cardane (Réseau Espagnol d'Aerobiologie).

A 1 400m d'altitude les doux alizés en provenance du Maroc contiendraient 4 à 5 grains de pollen par m³ (contre deux habituellement). Ceci du au fait qu'une récolte particulièrement prometteuse est annoncée chez nos amis cultivateurs du Rif. Décidément la libre circulation du hash est bien dans l'air du temps.



Rave

Le ministère de l'Intérieur déclare la guerre aux raves. Raison invoquée : ces soirées incitent à l'usage de drogues. L'intimidation tape fort : descentes de police régulières - parfois avec hélicoptère! - organisateurs emprisonnés ou menacés, bref c'est la totale! Face à cette stupide répression, les ravers s'organisent : à Montpellier près de 3 000 personnes ont manifesté pour défendre leur droit à faire la fête. Pour plus d'infos contacter le Collectif Tekno au (16) 67 59 55 69.

Réaction

Le conseil de l'Ordre des médecins continue ses délirés : à La Rochelle 6 médecins sont poursuivis pour avoir prescrit du Temgésic à des usagers de drogues. A Nice, 3 médecins de l'association Option Vie ont été dénoncés par le conseil départemental de l'ordre des médecins pour avoir prescrit des produits de substitution. Ne serait-il pas temps de liquider cet Ordre instauré par le maréchal Pétain? Asud salue ces médecins courageux.

Détection

La police et les douanes disposeront bientôt d'un appareil diabolique capable de déceler à travers portes et vêtements des drogues ou des armes qu'une personne dissimule sur elle. Le Millivision, c'est son nom, capte la chaleur émise par le corps, hors,



tout objet caché sous un bras - ou ailleurs - modifie la température du corps, donc dénoncera le vilain.

Et oui, passer une douane avec de la dope, c'est chaud, alors faites gaffe...

Fliquage

Encore aux États-Unis, la société Barringer propose aux parents soupçonneux un kit de détection des drogues «drug alert». Pour 100F vous pourrez confondre vos petits chéris tout simplement en passant une compresse dans leurs affaires personnelles. Cet espèce de buvard capteur recueillera toutes les traces de drogues, s'il y en a. Il faut alors envoyer la compresse au labo qui l'analysera. Après s'être intéressé aux entreprises, les fabricants des tests de dépistage se tournent désormais vers la clientèle des particuliers, en dépit des objections qu'une telle démarche peut soulever.

Lille

Dans la région Nord vous ne serez pas poursuivi par la justice si vous êtes en possession de, au choix, moins de 3 gr. de coke ou d'héro, 100 gr de cannabis, 75 gr d'amphétamines ou 10 ecstasy et acides. Vous devrez quand même payer une amende d'une fois et demi la valeur de la revente du produit en votre possession. En effet les tribunaux sont débordés d'affaires de stup, et ne peuvent plus assurer. Alors, de retour de Hollande, pesez avant de passer la frontière! Attention, ça ne marche qu'avec les douanes, pas avec les flics.

Rap

Easy E, cofondateur du groupe NWA (Niggers With Attitude), est décédé du sida. Peu de temps avant sa mort Easy E avait révélé publiquement sa maladie, tout en précisant qu'il n'était ni pédé, ni camé. Choper le dass en niquant tout plein de belles meufs, c'est super classe...

DROGUE



LE GENDARME PROTÈGE

LE GENDARME SÉVIT

Admirez la nouvelle campagne de pub pour la gendarmerie. Vous serez sûrement ravis d'apprendre que les gendarmes protègent les usagers de drogues... Malheureusement l'aile protectrice du gendarme semble servir plutôt aux gros dealers qu'aux « toxicos » si faciles à gauler.



LE GENDARME TOURNE LE POMPIER



J. De Wit



Courrier des lecteurs

LETTRE OUVERTE A TOUS LES PHARMACIENS qui se posent encore des questions sur les produits de substitution, leur utilité.

Prenons l'exemple de quelqu'un qui s'est accroché depuis longtemps : environ 10 ans.

- Trouver un médecin qui veuille bien sortir son carnet à souches, pas forcément évident ! Moi j'ai la chance de connaître des filières.

- Par ce jour de mai, en fin d'après midi, j'emmène mon amie chez un médecin, il lui fait une prescription pour 14 jours de moscontin 60 mg (posologie normale pour petit cancéreux, pas de quoi mettre un cheval les quatre fers en l'air). Donc ordonnance en règle, carte sécu + Paris santé.

- Nous allons tous deux dans une pharmacie à côté de son cabinet : 1ère excuse ne prends pas la carte Paris Santé, nous sommes en proche banlieue à une station de métro de Paris, d'après l'officine cette foutue carte n'est remboursée qu'à Paris, 1/3 payant, il ne veut pas en entendre parler,

- Nous allons dans Paris, nous n'avons pas, il faut commander, vous aurez demain soir. Pour cette personne c'est impossible, commencer le boulot à 7h du mat, malade, c'est pas possible !

- De plus, nous prendre pour des cons comme c'est pas permis, comment voulez-vous que des bons rapports s'installent entre toxicos-pharmaciens, c'est impossible !

- L'image d'épinal du junkie qui s'éteint en Inde, etc... terminé, le laboratoire ne fabrique plus et si par hasard je suis livré (ne pas oublié de mettre le timing-chronologie oblige), ce ne sera pas avant 48 h (donc il découlera un décompte de comprimés, de).

Nous décidons tous deux d'aller voir dans les pharmacies open 24/24h de Paris Centre ; ce sont en principe des boutiques à vocation d'urgence ; le tableau B peut devenir vital pour quelqu'un qui cherche à s'en sortir.

Nation 2 apotek, nous nous sommes heurtés à un mur d'incompréhension, la peur de l'autre, mon amie et moi n'avons pas le look (serpillère junkie).

Nous avons encore fait deux tentatives, ils ont tous joué sur le coup de la livraison, lorsqu'ils n'ont pas déblatéré un monceau d'âneries.

22h. Découragés, nous sommes allés pécho (grâce de détails) du côté de Belleville et sommes rentrés. Mon amie a pu aller travailler et moi je suis allé chercher ses comprimés dans une pharmacie que je connais le lendemain matin.

L'Etat barratine les médias avec la substitution mais que de beaux discours, de belles phrases qui n'aboutissent à rien.

Dans cette histoire, malheureusement, la mentalité des gens dits « bien pensants » n'est pas prête de changer, quand apprendront-ils à vivre avec les drogues au lieu de les combattre.

Jean-Marc

CHER MONSIEUR,

C'est un plaisir que d'avoir reçu votre publication lors d'un récent colloque « la méthadone à Tourcoing ». (...)

L'essai comparatif des produits de substitution opiacés appelle quelques compléments d'information.

Le Palfium est à l'origine probable de talcose pulmonaire et d'emphysème avec insuffisance respiratoire. La méthadone est donc de la morphine chimique et sa « décroche » n'est douloureuse que si elle est inutilement rapide. A long terme (six mois) le décrochage est totalement indolore.

Il faut signaler qu'à la baisse de libido correctement décrite est associé un retard à l'éjaculation qui perturbe bien des couples. Ce phénomène est lui aussi transitoire.

La méthadone remet en marche la machine à bébé. Il y a donc lieu de prévenir les jeunes femmes de veiller à la contraception.

Ma population consultante utilise aussi largement le Rohypnol comme substitut temporaire de l'héroïne. L'Halcion ne fait pas partie de la culture toxicomane locale mais est, je crois, utilisé en France et l'a été en intraveineuse en Angleterre.

Il y a lieu de mettre en garde les usagers contre les effets graves de l'utilisation du Rohypnol (sensation d'invincibilité, levée des inhibitions, agressivité, passage à

l'acte et amnésie rétrograde quasi complète). Encore bravo pour votre journal auquel je me fais un plaisir de m'abonner à partir du n°1. (...)

Bien amicalement

Marc JAMOULLE

CHER ASUD,

Tout d'abord merci de m'avoir envoyé ASUD Journal (que j'avais déjà!).

Avec quelques personnes de mon entourage, nous voulons monter un ASUD Brest... Ce n'est pas facile d'essayer d'introduire dans le système social actuel de cette ville des toxicomanes qui sont automatiquement considérés comme les lépreux de la société. Surtout si ils ont le malheur d'être atteints par le VIH (Virus Inventé par l'Homme) on les fuit comme la peste.

«Poison pour empoisonner la flèche» est la définition étymologique du mot toxique, qui vient du grec toxikon. Le saviez-vous ???

C'est la confrérie des politicards, des argousins et des médecins aidés par leurs potards qui ont bandé l'arc pour pomper de leur corps social et de leur ordre public les toxicomanes, en leur ayant trouvé une infirmité, une morbidité, un mal-être qui les détruit jusque dans la tête.

Je n'aime pas trop écrire de lettre, je préfère la poésie, comme message à faire passer; tous les jours, tout le temps, comme un dessin au destin. Comme seul dessein, nous voulons faire un ASUD Brest.

Je vous remercie beaucoup d'exister.

Saïdem

A. Z. T.

Attention Zone Touchant

Une certaine catégorie

Une certaine ethnie

D'individus pas clairs.

Il y a ZIDOVUDINE, mot technique qui m'ennuie,

Car c'est vrai qu'il ne faut pas avoir l'air,

L'air d'y croire qu'un jour on contracté

Sans le vouloir ce virus qui nous met dans la galère.

AZT est ton médicament,

Il est bien et va te soigner.

C'était l'été, on t'a prescrit ce remède de survie,
 AZT juste après la misère,
 La maladie, un putain de calvaire,
 AZT t'es complètement contaminé,
 Enivré, cassé...
 AZT rustre qui promet un autre verre,
 Un autre amour, on t'a trouvé
 Pour découvrir une autre maladie,
 Avec un zeste de tronci,
 Tu fais tourner ta pompe
 Tu propages ce mal que tu ignores dans le fond...
 Comme un reste de survie tu peux plus rompre,
 Fais gaffe aux traces sur les draps et le caleçon.
 AZT te préserve,
 AZT pour l'été,
 Milieu médical et intervention radicale,
 Pour ce cor au pied, ce poil sur la main,
 Et cette maladie du nez,
 Tu vas développer, tu vas attraper,
 C'est musical, ça sonne sida à l'oreille,
 Nouvelle, comme la peste noire au Moyen-Âge,
 Tu vas, nous allons la voir
 Décimer des amis à pleines pelles.
 AZT est là !
 Il te délivrera.
 AZT est ton médicament,
 Il te ment.
 AZT et la misère : rien à voir,
 AZT rime avec espoir ou cafard.

Saïdem

TEMOIGNAGE D'UN ANCIEN TOXICOMANE

Comme Annie Ernaux en exergue de son livre « La Place » (Prix Renaudot 1984), je citerai cette phrase de Jean Genet : « Je hasarde une explication : écrire c'est le dernier recours quand on a trahi » - et donc j'écris-. Je pense avoir trahi moi aussi. Il s'agit de savoir exactement pour quoi, afin, en quelque sorte, de m'exorciser et de vaincre mes démons. L'abandon de mes études est une explication mais elle ne m'apparaît pas comme essentielle.

Une séparation amoureuse à vingt ans avec celle qui fut la première femme que j'ai réellement aimée, n'explique pas tout. C'est le lot de beaucoup, il faut du temps pour « savoir » aimer, et être adulte en matière d'amour.

Alors quoi ? Je l'ai, je crois, cette réponse mais il me répugne d'en parler. Il s'agit de la DROGUE, qui m'a fait perdre toute dignité naturelle.

A cause d'elle. Dieu ou toute idéologie, qui est un trop grand mot en la matière, toute philosophie ou construction spirituelle, ne se fait pas ou plutôt ne se bâtit que par à coups, mais aussi de façon décalée, parallèle, sans aucun rapport avec la réalité de l'époque.

L'on est persuadé qu'il y a là, au milieu du système, une autre manière de vivre, sans foi ni loi. (Et là, je parle surtout de l'héroïne). Je ne dis pas que nous devons tous vivre comme des robots, que la différence, l'originalité, la liberté ou sa recherche ne sont pas permises, dans une société démocratique. Mais la recherche du bonheur par le biais de la drogue ne conduit pas, justement, à l'indépendance mais plutôt, à l'emprisonnement dans les sens du terme, hélas...

Pour en venir à cette drogue, nommée « douce », je veux parler de l'herbe ou son pollen, le haschisch, je crois qu'il est encore trop tôt pour le légaliser en France, même si de plus en plus de gens de tous milieux l'utilise, plus ou moins régulièrement.

On doit la dépénaliser pour une faible quantité, mais c'est tout, car son grand danger - et on revient à ce qui fut écrit plus tôt - est que si elle est consommée dès l'adolescence, elle désocialise peu à peu, et enfin, présente le danger que son utilisateur passe à une drogue « dure ». Enfin, la dernière donnée et la plus horrible, je veux parler de cette maladie nommée SIDA, car malgré toutes les protections mises en place par les services publics, comme par exemple, la vente des seringues, la shooteuse reste dangereuse à ce niveau là.

A cause de l'inconscience de certains, l'on devrait brûler tout le pavot de Terre. (Je n'oublie pas évidemment, que la maladie peut se contracter par d'autres biais). D'aucuns, mauvaises langues, pourraient affirmer que Dieu nous punit de la libération des moeurs en matière de sexualité et de cette tendance, apparue un peu partout, depuis une trentaine d'année. Je veux parler de la drogue et de l'héroïne en particulier. Ce raisonnement n'est évidemment pas sérieux.

D'autres affirment que des savants de l'ex-URSS ou de tout autre pays, auraient créé ce virus afin d'éliminer ceux qu'ils jugent inutiles ou déstabilisants pour la société. Je n'y crois pas non plus.

Face à tout cela, un seul espoir, la scien-

ce, et tenir le coup le plus possible. Quelqu'un disait que « le génie c'est de durer ». Nous la vaincrons cette satanée bestiole, je vous le promets. Restez géniaux...

UN MÉDECIN NOUS ÉCRIT...

Messieurs,

A vous lire, et d'autres, il serait regrettable que la méthadone ne soit pas plus accessible aux toxicos ? J'ai cinq ou six ans toxicos dans ma clientèle qui ont décroché grâce au Palfium ; ils prennent un ou deux Palf/j, et cela leur évite la prise de "benzo", et ils ne se piquent plus (ou presque) ; on a l'impression qu'il y a des intérêts économiques non avoués derrière l'ostracisme qui frappe le Palfium au détriment de la Méthadone ?

Votre opinion m'intéresserait ! merci.

Dr B...

Réponse ASUD : non, Cher docteur, Asud ne détient aucun intérêt financier au développement des programmes méthadone ! notre seul intérêt est de voir nos amis, et nous-mêmes, mieux-vivre, survivre... Oui, la méthadone aide à sauver des vies, et nous estimons qu'il est criminel d'empêcher les usagers de drogues qui le désirent, de pouvoir y accéder ! n'oubliez pas qu'il y a encore un an, seulement 52 places étaient disponibles. C'est non seulement regrettable mais aussi criminel. Oui, nous revenidquons d'avoir le choix de nous sevrer ou de nous substituer à la méthadone ou à autre chose... En ce qui concerne le Palfium, il nous semble que ce produit est extrêmement difficile à gérer : sa durée d'action est très courte et il provoque une très forte tolérance. Nous avons pu le constater au sein même d'Asud ! Sachez que certains d'entre nous en consommaient plus de 100 amp/j... On est loin des 2 cp/j que vous prescrivez à vos 6 "clients". Etes-vous bien sûr qu'ils s'en contentent ? Sont-ils seulement encore accros ? 2 cps de palfium ont une durée d'action d'à peine 6 heures, dois-je vous rappeler qu'un journée dure 24h ? Ceci dit, tant mieux pour eux s'ils arrivent à se stabiliser ainsi, et bravo à vous de prendre le risque de ces prescriptions.

PS : en ce qui concerne d'éventuels intérêts financiers, nous devrions alors promouvoir le palfium, la société Synthelabo qui le commercialise ayant soutenu à plusieurs reprises notre action.

Dr Asud



Notre Culture

Hé, Ho les toxicos. Il faut lire. Même si vous voulez piquer du zen, faites le en lisant, vous prendrez votre pied tout en vous informant! On peut vous le confirmer, car on a beaux coups lu pour ce n°9. Résultat des courses ci-dessous.

«Drogues légales, l'expérience de Liverpool»
aux éditions du lézard .

Depuis le temps qu'on nous pompe l'air avec Liverpool, nous étions très intéressé d'en savoir un peu plus sur cette expérience originale. Mais ce bouquin nous laisse sur notre faim, car plutôt que d'expliquer clairement l'intérêt des prescriptions d'héroïne et de cocaïne, l'auteur reprend à son compte les querelles de chapelles entre "pro-méthadone" et "pro héroïne". Il se trouve qu'au Royaume-Uni les promoteurs de la méthadone sont l'équivalent en France des vieux réacs style Curtet; Maxence, Olivenstein & co... et les partisans des prescriptions libres.

Comme d'habitude, chacun sort sa calculette et démontre avec tout un tas de chiffres la supériorité absolue de sa méthode. D'après l'auteur, la méthadone est un produit diabolique et meurtrier à éviter absolument, au profit de l'héroïne. Dommage d'en arriver là : la méthadone est très utile - nous le constatons chaque jour à ASUD - et les distributions d'héroïne contrôlé le sont également, inutile d'opposer ces 2 produits complémentaires!

«Les toxicomanes»
par Sylvie Geismar-Wievorka aux éditions du Seuil.
215p. 95frs.

C'est amusant comme les intervenants en toxicomanie (s) adorent écrire leur livre pour justifier leur travail. Mme Geismar-Wievorka, directrice du centre parisien Pierre-Nicole, nous sort 300 pages de blabla où elle nous rabache un paquet d'idées reçues sur «les toxicomanes». Seul scoop de l'oeuvre : on apprend que Mme Wievorka est l'épouse de l'ex-révolté Alain Geismar.

«Face à la drogue : quelles politiques?»
par Chantal Debok. n°745 de La Documenttion Française.
45 frs.

Ce fascicule explique avec clarté et objectivité le problème des drogues et de leurs consommateurs. Analyse de plusieurs politiques européennes, exposé des différentes options proposées en France, la lecture de ce petit bouquin est recommandée à toutes les personnes désireuses de comprendre l'affaire. A lire d'urgence.

«Cannabis, la médecine interdite»
par le prof. Grinspoon aux éditions du lézard..
245 pages pour 98 frs.

Enfin la traduction en français de ce livre de référence. Et comme par hasard c'est édité aux éditions du lézard. Merci à eux. Ce bouquin passe en revue les différentes applications médicales et thérapeutiques du cannabis. Plusieurs récits de malades, dont la santé s'est amélioré grâce au cannabis, témoignent de l'utilité médicale du « chichon ».

«Pour en finir avec la prohibition des stupéfiants»
par M. Traverson chez Albin Michel. 160 pages.
79 francs.

Marc Traverson, journaliste au Point, dresse un impitoyable réquisitoire contre l'actuelle prohibition des drogues. A signaler l'excellent chapitre intitulé « la seringue ou la mort » où Marc Traverson explique le scandale du retard de la mise en vente libre des seringues. Le reste est plus convenu, sauf pour les néophytes.

«L'aventure hippie»
par J-P Bouyxou et P Delannoy aux éditions du lézard.

Un beau livre, abondamment illustré, qui retrace la folle épopée de nos grands frères les babas cools. Sexe, drogues et rock&roll y sont à l'honneur, avec une petite pointe de révolution.

Un bouquin qui ravivera votre intervenant en toxicomanie (ça lui rappellera sa jeunesse)
290 pages pour rêver = 195 francs, c'est honnête..

«drogues, actes et paroles»
édité par « Colle Associés » 190 francs.

Cet ouvrage reprend les principales interventions du colloque du même nom, organisé par le Réseau Européen d'Action Communautaire les 6,7 et 8 octobre 1994. Vous y retrouverez les brillantes interventions de vos spécialistes préférés (A Mino, O Ralet, Lia Calv acanti, Estelle Dole, etc.) Vous pouvez obtenir ce livre en téléphonant au (33) 67 47 11 99.

«CRACK, journal d'un accro»
de Ray Shell chez Albin Michel. 120 francs.

Attention ce bouquin est TOP! Bien sûr le crack est à la mode, mais là c'est pas du bidon : les 300 pages de ce livre sont fra-ca-ssan-tes Fracassantes de vérité et d'émotion. On vous avait déjà parlé de « Crackhouse », un livre plutôt intéressant mais limité car trop ethnologique, style monsieur le sociologue va étudier les défonçés. Dans « Crack, journal d'un accro » vous êtes au coeur de l'affaire et ça cogne dur. L'auteur semble très

bien connaître la dope...et ça se sent! Les 300 pages de l'oeuvre se consomment plus vite que 10 gr de coke, et l'addiction est immédiate.

S'il existe une (sous) culture toxico vous la découvrirez dans ce livre.(comme chez H Selby ,H Ellison ou dans les films « panique à needle park », « drug-store cowboys » etc.) Pour vous exciter un peu nous vous proposons quelques extraits :



Le sida : «mon frère Nathaniel déconnait avec des seringues depuis deux ans avant de mourir.. Il devait se servir de seringues usagées. Pendant 6 mois de coma, toutes les maladies connues de l'homme, et d'autres encore, ont ravagés son jeune corps. Après environ 4 mois, il était méconnaissable. La peau squameuse, desséchée, avec des taches sombres qui s'étendaient. Les médecins parlaient d'escarres; alors ces taches se sont transformées en une sorte de saloperie grise-noire-mousseuse-pelucheuse, d'abord sur son nez et sa gorge. La nuit, assis à coté de cette créature quiavait été mon frère, j'écoutais sa respiration rauque, pénible, désordonnée. Parfois il se mettait à tousser. Je devais le maintenir couché, enlever le masque de son visage et nettoyer sa gorge de ce fungus proliférant qui obstruait le tube à air. Je voulais qu'il meure».

Les secrets : "mes secrets sont sinistres. Mes secrets suintent la culpabilité; j'essaie de les congeler tout là-bas dans cette partie de ma vie étiquetée BLESSURES. J'ai mal à mes secrets... et pourtant j'essaie de glisser loin d'eux sur un nuage de béatitude, en souplesse ils m'assaillent dans les ténèbres du jour ou de la nuit, mes secrets glissent sur des Converse dans des putains de survêt, je ne les entends jamais venir"

Le caillou : «la pipe est un maître impitoyable. Qui demande à ses esclaves un dévouement constant et total. Qui remplace le besoin naturel de sommeil et de nourriture par une soif dévorante pour la douceur laiteuse que laisse échapper ses gluants orifices. Si la pipe est une araignée qui étend sans pitié ses toiles livides sur les branches de mon cerveau, alors mon âme est cette mouche dodue, envoûtée, hypnotisée, qui ne demande qu'à attendre d'être dévorée... bout... par... bout.. Il n'y a pas d'amour plus fort... ou plus impérieux. Il n'y a pas de moule plus serrée ou plus juteuse... Il n'y a pas assez d'argent pour l'acheter»...

Le sexe : « Au Sexpo's, on suce en double. En haut c'est chacun son tour. En haut, c'est la pipe. Et quand tu n'es pas en haut, il te reste à sucer le bas. C'est le système. Si la doudou avec qui je suis à le haut, alors moi j'ai son bas, à lui pomper la moule qu'elle suce la manne du nibar de Notre Mère la Pipe. Et si j'ai le haut... alors, baby, bay bee, mon abeille à baies...alors j'ai la queue trempée, la pipe trempée, et je jouis et je jouis et je pars et je viens et elle me le fait... vaaaaassyyyyy ... baybee...ouiiiiiii...vaaaaaas-yyyyyyy bieeeeeen... Il n'y a rien d'aussi juteux, ni dans ce monde, ni dans un autre. Je pourrais en crever. Là, direct. Dans la symphonie de la double suce. »

Le soleil : «j'aime le soleil. Il est pur... chaud comme le pur amour...doux comme le miel. Avant qu'il n'apparaisse, les heures peuvent être sombres, pénibles...terrifiantes, mais il suffit que les minces rayons de lumière trouent ce caveau pour que mon coeur se mette à chanter. J'aime le soleil, oui. Il permet de supporter l'intolérable. Avec le soleil autour de moi, il serait plus facile de me débarrasser de cette dépendance qui est la mienne, ou au moins de mieux la supporter. Quand le soleil brille, je me passe de fumer. Sa chaleur chasse le remords. Elle me baigne d'amour et me rappelle que je suis vivant. Le soleil est le miracle de la vie".

J. René

La toxicomanie à l'héroïne.

Docteur Jean Carpentier, éditions Ellipses.

Ce «livre-manuel» est le fruit de l'expérience de terrain du Dr Carpentier. Il est destiné en tout premier lieu aux médecins généralistes confrontés dans leurs pratiques, au quotidien à la prise en charge d'usagers de drogues.



«Manuel» car contenant des indications cliniques et thérapeutiques (sevrage, traitements de substitution, grossesse et toxicomanie, etc...) pour une prise en charge globale de l'usager tant physique que psychosociale. Il apporte également une dimension plus élargie quant à la pratique de l'acte médical dans sa faculté «à acquérir l'aptitude à accepter l'autre» comme médecin et non comme juge, «à laisser venir la question et à l'aider à la résoudre». Ce livre donne tous les fondements de l'exercice médical qui «est avant tout une pratique» mais nécessitant tout un art de «savoir faire» et de «savoir être».

Marie

Ne manquez pas le prochain numéro d'ASUD Journal...

... sortie septembre



ADRESSES UTILES

AUTO-SUPPORT ET ENTRAIDE

ASUD

23 rue de Château - Landon
75010 Paris. 1.53 26 26 53
Pour la province voir page 19

ACT UP

Association de séropositifs
très en colère !
Actions politiques, revendications,
lobbying...). Réunion tous les
mardis soirs
45 rue Sedaine 75011 Paris
48 06 13 89

AUDVIH

Aide aux usagers de drogues
touchés par le VIH
AIDES : 44 52 00 00

Bus des femmes

44 rue René Boulanger
Tél : 442 00 78 02
Accueil et prévention des MST
et du sida parmi les prostituées
mardi, Strasbourg St Denis
22h / 2h
mercredi, Porte de la Chapelle
23h / 3h
jeudi, Porte de la Chapelle
17h / 21h
vendredi, Cours de Vincennes
22h / 2h

Limiter la Casse

Collectif inter-associatif regroupant
des usagers de drogues, leurs
proches et des professionnels en
toxicomanie et sida.
23 rue de Château - Landon
75010 Paris
44 52 02 60

La Corde Raide

accueil d'usagers ayant des
problèmes de justice, sur RDV.
6 place Marbœuf 75012 Paris
43 42 53 00

Narcotiques Anonymes

Pour décrocher avec le soutien
psychologique d'ex-usagers (et de
Dieu ?).
BP 630-04 75160 Paris Cedex
40 09 84 84

SAS

Substitution & auto-support
48 57 32 38

Option Vie

Cette association offre aux usagers
de drogues une assistance médicale
et psychologique. Réseau Option
Vie, contact andré Bénézech,
4 avenue Galliéni 06000 Nice
93 92 63 19

Réduire les risques

96 rue du Fbg Figuerolles
34000 Montpellier
67 58 27 66
Phillipe Douquet : 67 72 41 40

ECHANGES DE SERINGUES

Paris : Bus itinérant
Médecins du Monde
Lundi métro Château-Rouge
de 16h à 19h
Mardi métro Stalingrad
de 17h à 21h
Mercredi métro
Château-Rouge de 15h à 20h
Jeudi Place de la Nation
de 21h à 24h
Vendredi métro Stalingrad
de 15h à 18h30

Distributeur MDM
face au 95 rue de Maubeuge
75009 Paris

AIDES

entraide les Halles
1 rue Montmartre
53 26 26 49

93 Seine St Denis
Preservbus - CCFEL

48 43 35 96
Bus de l'association Arcade
48 65 00 02

Orléans

Bus AIDES : 36 53 30 31
Grenoble
Bus AIDES
76 63 82 44

Lyon

Bus Médecins du Monde
78 09 02 22

Nîmes

Bus AIDES
67 03 50 93

Strasbourg

Bus Médecins du Monde
88 41 10 38

Toulouse

Bus AIDES
61 42 2 87

Marseille

Bus Médecins du Monde
91 92 74 92

Montpellier

Bus MDM, ASUD, AIDES,
Réduire les Risques
de 21h à 1h -
Parking des Arceaux

Lille

Bus AIDES
20 12 19 19

Le Havre

Bus MDM

Bordeaux

Bus MDM/CEID

REDUCTION DES RISQUES

La Boutique

Du lundi au vendredi de 13h à
19h
84 rue Philippe de Girard
75018 46 07 94 84
La Terrasse
Accueil et prise en charge
des usagers de drogues
222 bis rue Marcadet 75018
Paris 42 26 03 12

Arcat Point Solidarité

Accueil social, conseil, soutien
juridique et médical,
de 10h à 18h
17 bd de Rochecouart 75009
Paris 49 70 85 90

Association EGO

Accueil, orientation, prévention
et soutien aux usagers
de drogues,
dans le quartier de la Goutte
d'Or,
11 rue St Luc 75018 Paris
42 62 55 12

Aparts

Service d'accueil et d'orientation.
Appartements thérapeutiques.
45 rue Rébéval 75019 Paris
42 45 24 24

SOS Drogue International

Consultation juridique gratuite
126 rue de l'Ouest 75014
43 95 08 08

Dispensaire

Médecins du Monde
Consultation médicale, dépistage
du VIH, échange de seringues
(sympa, anonyme et gratuit)
62 bis av. Parmentier 75011
43 14 81 81

AIDES P.I.F.

Accueil, soutien, prévention et accompagnement des personnes infectées par le VIH
44 52 00 00

Siloé
Accueil chaleureux de 10h à 12h et de 13h à 18h
5 rue Victor Massé 75009
Tél : 48 74 13 04

Rupture
Groupe d'usagers et d'ex-usagers de drogues
1 Grande rue des Feuillants
69001 Lyon
Tél : 78 62 79 69

Consultation médicale gratuite
Marmottan
5 bis rue du C. Renard 75017
Tel : 45 74 71 99

Le Sleep in
61 rue Pajol
Tél : 42 09 55 99

Réseau Rive gauche
Réseau de médecins s'occupant de personnes atteintes

par le vih et d'usagers de drogues habitants la rive gauche. De 9h à 18h

DOCUMENTATION

CRIPS
Centre Régional d'Information et de Prévention du sida.
Ouvert au public du mardi au vendredi de 13h à 20h, et le samedi de 10h à 17h.
192 rue Lecourbe 75015
Tél : 53 68 88 88

Le Kiosque sida/toxico
du lundi au vendredi de 10h à 19h, le samedi de 14h à 20h.
36 rue Geoffroy l'Asnier 75004
Tél : 44 78 00 00

Centre de documentation
DIDRO
Librairie spécialisée, formation, documentation, information, prévention, du lundi au vendredi de 9h à 17h.
9 rue Pauly 75014
Tél : 45 42 75 00

MÉTHADONE

Contactez-nous pour adresses de centres, renseignements divers, ... 53 26 26 53

INCROYABLE! Ils ont fait comme les restes du cœur, mais pour les drogues! Tu t'rends compte c'est génial, ils donnent surment de la classe de très bonne qualité!



"L'héroïne au Thalium", dont nous vous signalons les effets dans notre précédent numéro, continue de circuler particulièrement en Seine St Denis. Deux usagers ont été hospitalisés à Montreuil après en avoir consommé. A Paris, au moins une personne est décédée à cause de cette mauvaise came. Cette poudre est brune foncée, de consistance poussiéreuse, se dissout bien et accroche méchamment bien qu'elle ne soit pas très forte. Elle se vend au prix hyper attractif de 300F. le gramme. Alors, (dommage pour vous) évitez de fixer de la marron surtout si elle n'est pas chère!

Si vous ressentez les troubles suivants : douleurs à l'abdomen, crampes et courbatures au réveil, perte de cheveux, contactez immédiatement la consultation médicale du Pr Dall à l'hôpital Fernand Widal, 200 rue du Fb Saint - Denis 75010 Paris.

TELEPHONES TRES UTILES

SIDA INFO SERVICE (24/24) appel gratuit	05 36 66 36
DROGUE INFO SERVICE (24/24) appel gratuit	05 23 13 13
SAMU SOCIAL PARISIEN (24/24), appel gratuit	40 27 98 00
CENTRE ANTI - POISON (24/24), en cas de problème...	40 37 04 04
SAMU	15
ESPAS - COPAST (réseau de médecins)	42 26 73 01
ASUD INFO DOPE (des usagers à l'écoute)	44 52 96 73
RESO (consultation médicale gratuite)	05 23 26 06

Minitel 36 15 TOXITEL
(service d'info sur tox-comaines et sida)

53 26 26 53
Pour tous renseignements,
contactez - nous

RADIOS ET TELES

Radio service sida, tous les samedis matins de 10h à 12h sur F.G. 98.2

«Les incorrigibles», Sur radio Libertaire, 89.4, les chroniques de la prohibition, un samedi sur quatre, de 22h à 24h

«Y'a de la fumée dans le poste», Actualité cannabique, musique de chanvre... Un dimanche sur deux de 16h à 18h. 89.4 Libertaire

«Parlons drogues, parlons vrai», sur fréquence protestante, 100.7, le 4ème vendredi du mois à 13h 15

ASUD 06 - 95

ASUD 06 - 95

Pour nous soutenir... abonnez-vous !!!

Abonnement 1 an, soit 4 numéros.
Usagers, ex-usagers, «fauchés»... 50F
Professionnels, associations 200F
Abonnement de soutien à partir de 500F

Par chèque ou mandat

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____



23 rue de
Château - Landon
75010 Paris
Tél : 53 26 26 53
Fax : 53 26 26 56

Centres de dépistage du VIH en Ile de France

Anonymes et gratuits

75001 - Croix Rouge française
43 rue de Valois
42 97 48 29

75004 - Centre Médico-Social
2 rue du Figuier
42 78 55 53

75010 - Hôpital Lariboisière
2 rue Ambroise Paré
49 95 81 24/28

75013 - Hôpital Pitié Salpêtrière
47-83 bd de l'Hôpital
42 16 10 53

75014 - Centre Médico-Social
3 rue Ridder
45 43 83 78

Institut Alfred Fournier
25 bd Saint-Jacques
40 78 26 56

75018 - Groupe Hospitalier Bichat -
Claude Bernard
46 rue Henri Huchard
40 25 80 80

75020 - Centre Médico-Social
218 rue de Belleville
47 97 40 49

77000 MELUN
Centre Médico-Social
6 rue Bonteps
64 14 25 13

77100 MEAUX
Hôpital de Meaux
6-8 rue Saint-Fiacre
64 35 38 77

78120 RAMBOUILLET
Centre Hospitalier
rue Pierre et Marie Curie
34 83 79 07

78130 LES MUREAUX
Ciprès
Centre commercial des Bougimonts
30 22 09 60

78150 LE CHESNAY
Hôpital André Mignot
177 rue de Versailles
39 63 80 90

91100 CORBEIL ESSONNES
Dispensaire d'Hygiène Sociale
1 rue Pierre Sémar
64 96 02 49

91150 ETAMPES
Dispensaire d'Hygiène Sociale
90 rue de la République
64 94 53 99

91260 JUVISY sur ORGE
Dispensaire d'Hygiène Sociale
Place du Maréchal Leclerc
69 21 49 22

91300 MASSY
Dispensaire d'Hygiène Sociale
35 bis rue Marx Dormoy
69 20 88 87

92000 NANTERRE
Dispensaire d'Hygiène Sociale
4 avenue Benoît Frachon
41 20 29 29

92100 BOULOGNE
Hôpital Ambroise Paré
9 av. Charles de Gaulle
49 09 59 59

92140 CLAMART
Hôpital Antoine Bécère
157 rue de la Porte de Trivaux
45 37 48 40

95160 ANTONY
Centre Départemental de Prévention
Médico-Sociale
83 rue Prosper Le Gouté
46 66 03 60

92230 GENNEVILLERS
Dispensaire d'Hygiène Sociale
19 rue Louis Castel
47 93 03 24

92700 COLOMBES
Centre Départemental de Prévention
Médico-Sociale
4 boulevard Edgar Quinet
42 42 08 69

93000 BOBIGNY
Hôpital Avicenne
125 rue de Stalingrad
48 95 51 72 - 48 30 20 44

93200 SAINT-DENIS
Hôpital de la Fontaine
2 rue du Docteur de la Fontaine
42 35 61 99

Centre de Santé des Moulins
40 rue Auguste Poullain
48 29 46 00

Centre Universitaire PARIS VIII
2 rue de la Liberté
49 40 65 10

93370 MONTFERMEIL
Hôpital de Montfermeil
10 rue du Général Leclerc
43 30 81 91

94000 CRETEIL
Hôpital de Créteil
40 avenue de Verdun
45 17 55 00

94190 VILLENEUVE SAINT
GEORGES
Hôpital de Villeneuve St Georges
40 allée de la Source
43 86 22 35/37

94200 IVRY SUR SEINE
Centre Municipal de Santé
64 avenue Georges Gosnat
46 72 38 38

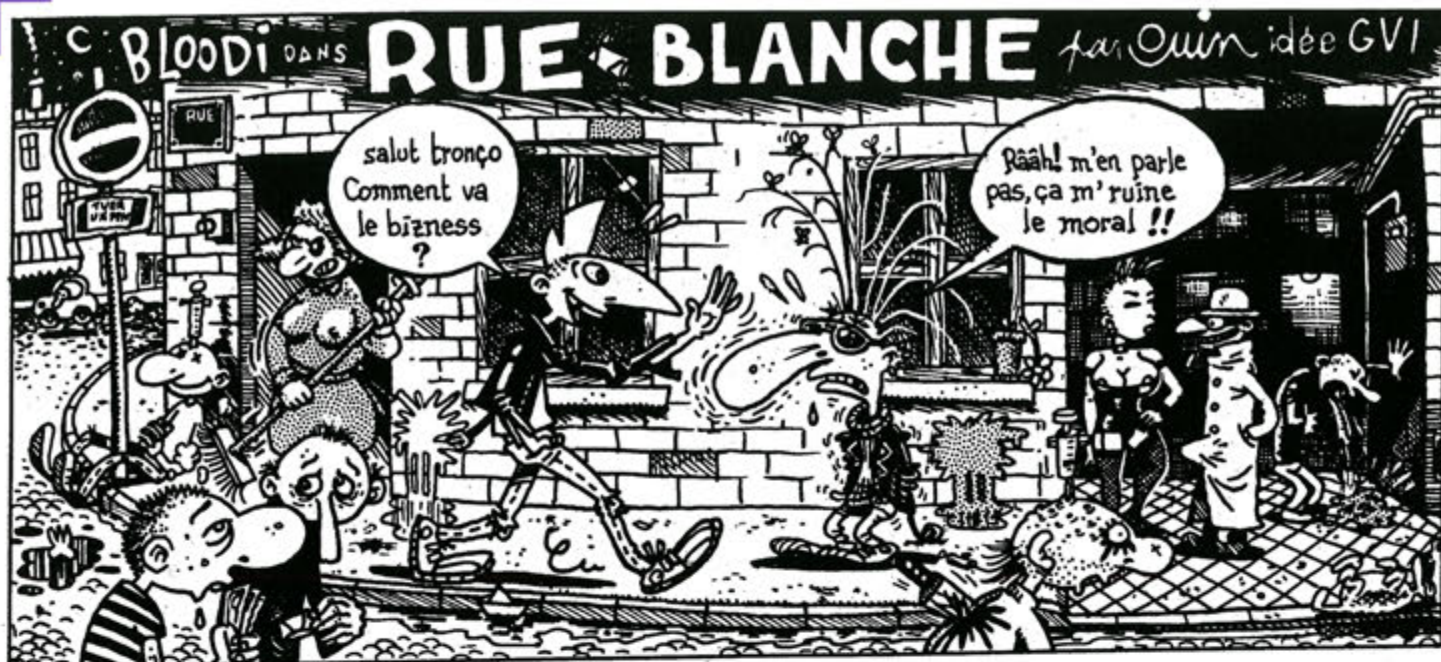
94400 VITRY SUR SEINE
Centre Médical de Santé
18 avenue Henri Barbusse
46 82 84 32

95000 CERGY
Dispensaire de Cergy
3 rue de la Pergola
30 30 22 49

95100 ARGENTEUIL
Hôpital Victor Dupouy
69 rue du Lt Colonel Prud'hom
34 23 25 29

95500 GONESSE
Hôpital de Gonesse
25 rue Pierre de Theilley
34 53 21 78





Retrouvez les aventures de Bloodi par Pierre Ouin en lisant Psykopat et le **nouvel album** «Les rats passent» paru chez Zébu édition.



**Pile t'as pas le sida.
Face t'as pas le sida.**



Aujourd'hui, le **Stéribox®** est en vente dans toutes les pharmacies au prix maximum conseillé de 5 francs. Cette trousse de prévention du sida et des risques infectieux est destinée aux usagers de drogues par voie intraveineuse. Elle contient : 2 seringues stériles, 2 tampons alcoolisés, 1 flacon de solution stérile, 1 préservatif et une notice explicative.

SIDA. UNE PRIORITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE.